



HÔTEL DE VILLE

44240 La Chapelle-sur-Erdre

02 51 81 87 10

[www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



pour les grands  
& les petits

# LE GUIDE FAMILLE



LA CHAPELLE  
SUR ERDRE

# LE GUIDE

# FAMILLE

Ville de  
La Chapelle-sur-Erdre

/ Directeur de publication : Fabrice Roussel  
/ Coordination éditoriale : Service communication  
/ Conception graphique et illustrations :  
Anne-Sophie Loret | [www.lorelanso.com](http://www.lorelanso.com)  
/ Impression : Goubault  
/ Date : Guide famille réalisé en juin 2012  
/ Adresse postale : Hôtel de Ville - 44240  
La Chapelle-sur-Erdre  
/ E-mail : [communication@lachapellesurerdre.fr](mailto:communication@lachapellesurerdre.fr)  
/ Téléphone : 02 51 81 87 10 / Fax : 02 51 81 87 11  
/ Site internet officiel : [www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)

[www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)



Les informations contenues dans ce guide ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'évoluer dans le temps. N'hésitez pas à consulter le site de la Ville !  
Merci ;)

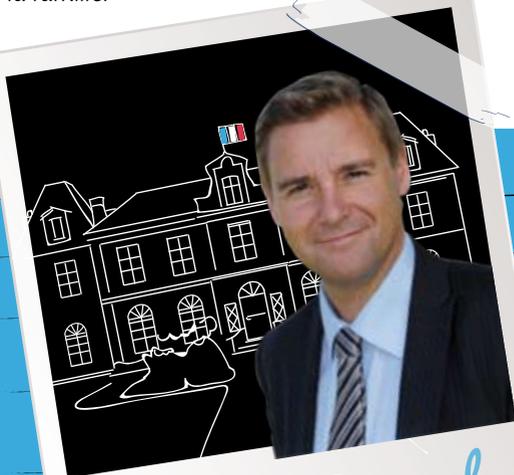
### Permettre l'épanouissement des enfants et des jeunes

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir sur notre commune est une priorité de notre politique municipale. Pour cela, la Ville travaille avec les différents partenaires éducatifs présents sur notre territoire : parents, représentants de l'Éducation nationale ou du monde associatif notamment. Ensemble, nous partageons l'intérêt de permettre à la jeunesse de **trouver toute sa place** dans notre société, **pour mieux préparer l'avenir**. En la matière, la politique de la Ville, à travers le Projet Éducatif Local, a d'ailleurs été reconnue par le Groupe de Pilotage Départemental (Conseil général, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Inspection d'académie) qui a loué, dans un rapport rendu le 17 juin 2011, la grande qualité du projet porté et la mobilisation de tous ces acteurs éducatifs. De même, l'attention prêtée par la Ville au respect des rythmes de l'enfant a été saluée par des chercheurs universitaires de Tours, véritables références nationales en la matière.

La réalisation de ce guide famille s'inscrit dans cette même démarche. Y sont consignées les informations pratiques liées aux services de la Ville, au monde associatif, mais aussi des conseils et des astuces. Tous les âges de la jeunesse sont concernés, de la plus tendre enfance jusqu'à la majorité et la préparation à entrer dans la vie active. Sans être complètement exhaustif, ce guide vous permettra de constater l'ampleur de l'action menée à La Chapelle-sur-Erdre en faveur des enfants, des jeunes, et par conséquent, de la famille.

*Fabrice Roussel*

Maire de La Chapelle-sur-Erdre



*Fabrice Roussel*

L'épanouissement  
des jeunes

Le respect des  
rythmes de l'enfant

La participation  
des jeunes

## LE GUIDE AU FIL DES ÂGES p.8

### | De la naissance à 3 ans

p.10

L'état civil..... p.12

Reconnaissance anticipée

Reconnaissance au moment de la naissance

Reconnaissance après la naissance

Les modes d'accueil..... p.13

Service Petite Enfance

Le Relais Assistantes Maternelles

*L'accueil régulier*

Le multi-accueil municipal

Les structures associatives

L'assistante maternelle agréée

L'emploi à domicile

*L'accueil occasionnel*

Les haltes d'enfants

L'accueil de loisirs

### | Les années maternelles

p.18

À l'école..... p.20

Inscription dans une école maternelle publique

Inscription dans une école maternelle privée

L'accueil périscolaire

Les transports scolaires

La restauration collective

L'accueil de loisirs..... p.27

### ÉDITO > SOMMAIRE

p.3 > p.4-5

### PAGES SPÉCIALES

p.6-7 / P.E.L

Espace Famille - Tarification

### ANNEXES

p.110-111

### | Les années élémentaires

p.28

À l'école..... p.30

Inscription dans une école élémentaire publique

Inscription dans une école élémentaire privée

L'accueil périscolaire

La restauration collective

Les transports scolaires

L'accueil de loisirs..... p.36

Les séjours de vacances..... p.37

L'école municipale du sport..... p.38

### | Les années collège

p.40

Au collège..... p.42

Les groupes scolaires

Les transports scolaires

Le temps libre..... p.43

Les activités jeunesse

Les séjours de vacances

Les lieux d'accueil

### | Après le collège

p.46

L'orientation..... p.47

Services du C.I.O

Le temps libre..... p.48

Les activités jeunesse

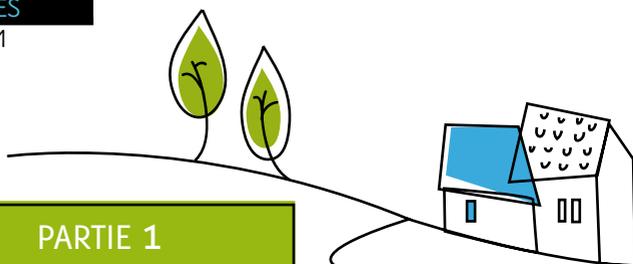
Les lieux d'accueil

Les dispositifs

L'espace multimédia

Le JAM

L'O.M.S



## VIE(S) DE FAMILLE p.54

### | S'informer et écouter p.56

- La parentalité ..... p.57
- Associations "N'être parents, Peau à Peau Ouest, Autour d'un café"
- Le Point Information jeunesse ..... p.60
- L'Espace Multimédia ..... p.62

### | Prévenir et se soigner p.64

- Les numéros utiles et urgences
- Le Centre médico-social
- La consultation pédo-psychiatrique
- Veille Enfance en Danger 44
- La vaccination
- Bien se nourrir : la restauration coll., les allergies
- Le soutien moral

### | Vous accompagner p.76

- Lieux chapelains ..... p.77
- C.C.A.S / Pôle Solidarités
- C.M.S / Centre Médico-social
- Centre C.A.F
- P.I.J / Point Information Jeunesse
- Pour la famille ..... p.78
- La travailleuse familiale
- L'aide aux transports
- Pour les jeunes..... p.80
- Le « coup de pouce insertion »
- Le RSA jeunes
- Le dispositif « Accès aux loisirs pour tous »
- Le Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes
- L'aide aux départs autonomes
- L'action de solidarité internationale et d'échange culturel
- « Autonomatos »
- Les adresses utiles..... p.82

### | Mon enfant est différent p.84

- Le plan Handicap
- S'informer ..... p.86
- Accueillir, éduquer et accompagner..... p.88
- Les lieux d'accueil
- Se former..... p.89
- En milieu ordinaire
- Les établissements de l'éducation spéciale
- Se divertir, se cultiver, pratiquer un sport
- Les activités sportives
- Activités de loisirs en mixité, jeunes en situation de handicap et valides

### | Découvrir p.94

- La culture ..... p.95
- L'espace culturel Capellia
- Le JAM
- La bibliothèque municipale
- L'accueil de loisirs..... p.98
- Pour les 3-5 ans
- Pour les 6-11 ans
- Pour les 12-17 ans
- Le P.I.J (Point Information Jeunesse).. p.99
- L'espace multimédia (pour tous publics)
- École municipale du sport..... p.100
- Skatepark ..... p.101
- Les animations ponctuelles..... p.102

### | Se déplacer p.104

- Les transports scolaires ..... p.105
- Enfants de moins de 3 ans
- Aménagements des circuits
- Les transports doux ..... p.106
- Les transports en commun ..... p.106
- Le tram-train ..... p.108





Le PEL constitue l'un des volets participatifs de l'Agenda 21.

Parce que tous les temps de l'enfant et du jeune, tous les lieux de la Ville font partie d'un même espace éducatif, le PEL a pour vocation de fédérer toutes les énergies dans la même direction. Il sert de guide pour toutes les actions à destination des enfants et des jeunes âgés de 3 à 25 ans et également pour les jeunes eux-mêmes. Il assure la cohérence de l'ensemble des actions éducatives menées sur notre territoire, sur les temps péri et extra-scolaires (mercredis, vacances, soirées...).

Son OBJECTIF majeur est de :

**favoriser, encourager, soutenir la participation des enfants et des jeunes.**

Il développe et coordonne les actions éducatives autour des trois axes suivants :

- Favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique.
- Considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme.
- Améliorer l'accès, la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative.

**Le PEL est présent pour accompagner les acteurs éducatifs dans leurs projets**

#### Exemples d'actions du PEL

- Cap découverte : temps d'animation avec les associations chapelaines, permettant aux enfants de découvrir des disciplines de loisirs.
- Élaboration en cours, d'un Réseau de partenaires, engagés dans une réflexion sur la participation des enfants et des jeunes ; formation des agents.
- Accompagnement d'un groupe sur les questions de parentalité.
- Organisation de conférences grand public sur des problématiques de l'éducation.

#### CONNAÎTRE LE P.E.L.

Après chaque vacances scolaires, «CAP'Juniors », la Lettre d'infos du PEL est distribuée dans tous les groupes scolaires de la Ville : dates à retenir pour les spectacles, inscriptions, agenda ....

Le blog du PEL est un véritable laboratoire d'idées, on y trouve des informations concernant les dates importantes, les comptes-rendus de réunions, les projets en cours, et également une consultation possible des documents relatifs à l'éducation. Le blog permet par ailleurs aux internautes d'intervenir et de réagir aux articles.



## L'espace famille

Retrouvez VOTRE CODE D'ACCÈS ainsi que votre MOT DE PASSE sur vos factures pour accéder à votre espace personnel.

L'Espace Famille est à la fois un portail d'accès aux services municipaux et d'autre part, un espace personnel sécurisé, véritable outil de suivi et de gestion des activités de vos enfants via Internet.

Il vous permettra de :

- cocher sur un calendrier les jours de présence ou d'absence de votre (vos) enfant(s) aux seuls Accueils de Loisirs 3-5 ans et 6-11 ans (sous conditions et sous réserve d'une inscription au préalable),
- solliciter l'édition de justificatifs de présence,
- signaler un changement d'adresse postale ou mail, un numéro de téléphone,
- adhérer à la facture « compte en ligne », et ne plus recevoir de facture « papier »,
- contrôler précisément les éléments servant de base à la facturation,
- régler vos factures par carte bancaire directement au Trésor Public de Carquefou.

pour en savoir + | >

<http://lachapellesurordre.espace-famille.net/>



## Le tarif adapté

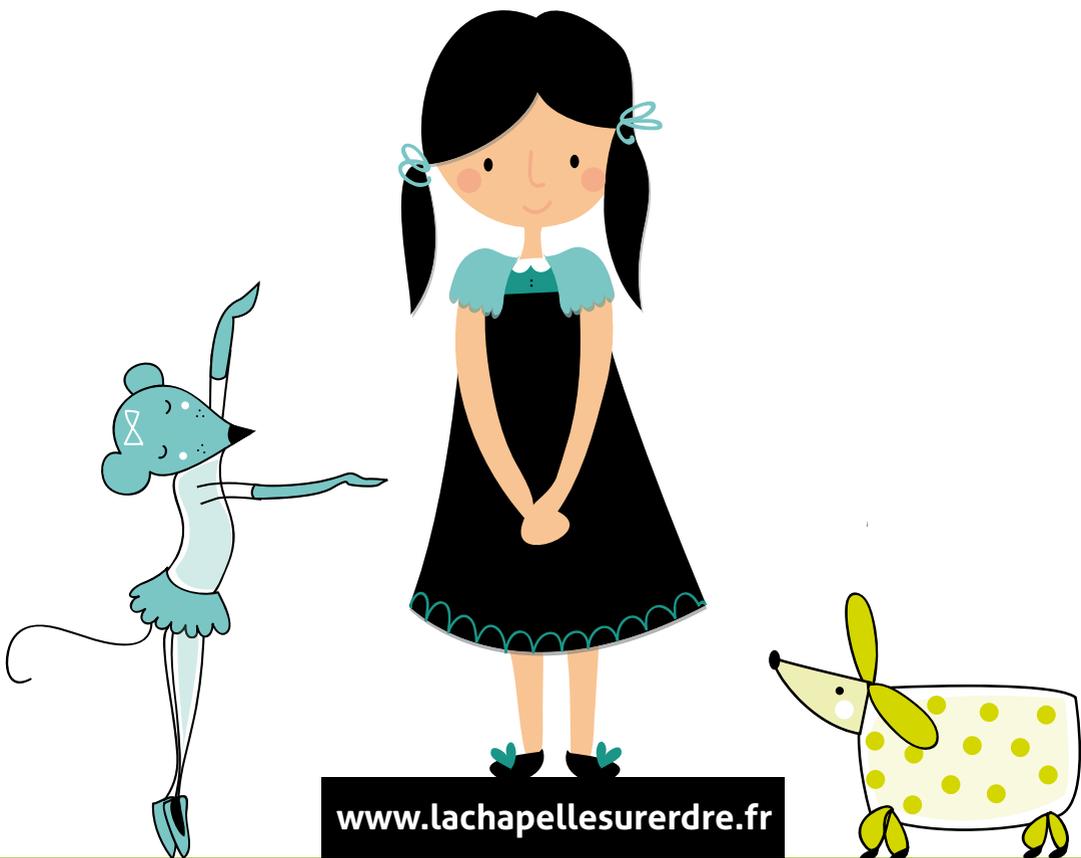
Des exemples de calcul sont disponibles dans le guide à différentes pages : 25, 39, 45...

### Une tarification adaptée

On appelle taux d'effort, le tarif proportionnel aux capacités contributives des familles.

Son calcul : le taux d'effort est un coefficient multiplicateur qui est directement affecté au "Quotient Familial" (base du calcul) mis à jour au 1er janvier de chaque année par la CAF, le tout étant multiplié par le nombre d'unités consommées. Pour chaque prestation un "tarif plancher" correspondant au prix minimal et un "tarif plafond" correspondant au prix maximal est appliqué.

- Les services concernés sont la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les accueils de loisirs (3-5 et 6-11 ans), l'école du sport ainsi que les ateliers théâtre.



[www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)

le guide **au fil des âges**



# LE GUIDE AU FIL DES ÂGES

## Sommaire | Partie 1

### | De la naissance à 3 ans

L'état civil..... p.12

Reconnaissance anticipée

Reconnaissance au moment de la naissance

Reconnaissance après la naissance

Les modes d'accueil..... p.13

Service Petite Enfance

Le Relais Assistantes Maternelles

*L'accueil régulier*

Le multi-accueil municipal

Les structures associatives

L'assistante maternelle agréée

L'emploi à domicile

*L'accueil occasionnel*

Les haltes d'enfants

L'accueil de loisirs

### | Les années maternelles

À l'école..... p.20

Inscription dans une école maternelle publique

Inscription dans une école maternelle privée

L'accueil périscolaire

Les transports scolaires

La restauration collective

L'accueil de loisirs..... p.27

### | Les années élémentaires

À l'école..... p.30

Inscription dans une école élémentaire publique

Inscription dans une école élémentaire privée

L'accueil périscolaire

La restauration collective

Les transports scolaires

L'accueil de loisirs..... p.36

Les séjours de vacances..... p.37

L'école municipale du sport..... p.38

### | Les années collège

Au collège..... p.42

Les groupes scolaires

Les transports scolaires

Le temps libre..... p.43

Les activités jeunesse

Les séjours de vacances

Les lieux d'accueil

### | Après le collège

L'orientation..... p.47

Services du C.I.O

Le temps libre..... p.48

Les activités jeunesse

Les lieux d'accueil

Les dispositifs

L'espace multimédia

Le JAM

L'O.M.S





**100** places dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, municipaux et associatifs et un potentiel d'environ **360** places au domicile des assistantes maternelles.

*Chiffre clé*

Le guide **au fil des âges**

### Le sommeil est indispensable



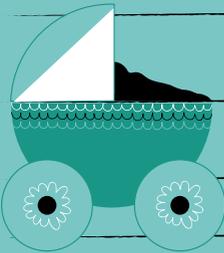
### Le sommeil, à quoi ça sert ?

Le sommeil permet de se reposer de la fatigue physique et nerveuse de la journée. Il se caractérise par la suppression de la vigilance. Il est indispensable à la vie et à la santé psychique. Le sommeil joue un rôle important dans le développement de l'enfant : la maturation cérébrale, l'apprentissage et la mémorisation. Il permet le développement affectif et intellectuel de l'enfant. Il intervient également dans d'autres phénomènes physiologiques via la sécrétion d'hormones comme le développement corporel, le renforcement du système immunitaire ou la réparation des tissus.

### Vive le rituel du coucher !!

Le rituel permet de rassurer l'enfant qui appréhendera sereinement le sommeil. Le rituel du coucher prépare l'enfant au sommeil dans la détente et le plaisir, il est important d'éviter les tensions ou stimulations (écrans...) au moment du coucher. Pour bien s'endormir, l'enfant a besoin de sécurité. Quelque soit le rituel familial, il doit être un moment de calme et de douceur. L'enfant a besoin de rythmes réguliers : entamez le rituel à la même heure et dans le même ordre. À continuer tant que l'enfant le désire !

### Besoin de sécurité pour s'endormir



### Les besoins en sommeil

C'est pendant le sommeil que tout ce qui a été vécu, appris, expérimenté, va s'inscrire dans la mémoire.

Pour bien jouer ce rôle, le sommeil doit être de bonne qualité, mais aussi suffisant.

- Un nourrisson / 6 mois- 3 ans ➤ 15 à 18h/j avec les siestes
- Un jeune enfant / 3-6 ans ➤ 11 à 14h/jour
- Un adolescent ➤ un peu plus de 9h/nuit

### Le respect des rythmes de l'enfant

On peut considérer le sommeil comme une des étapes essentielles à franchir par l'enfant pour acquérir son indépendance. C'est en laissant son enfant développer son schéma d'auto-réconfort qu'on lui apprend à s'endormir et à se rendormir seul.



## L'état civil

### Horaires d'ouverture au public MAIRIE

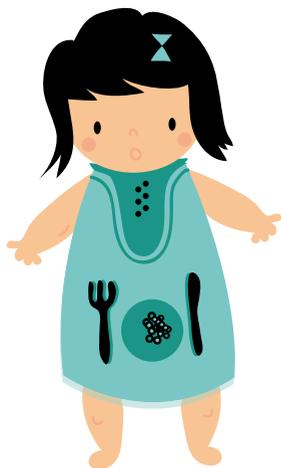
🕒 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h30

### Lieu

📍 16 Rue Olivier de  
Sesmaisons  
44240 La Chapelle<sup>e</sup>/Erdre

### Téléphone

☎ 02 51 81 87 10



## Reconnaissance anticipée

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. La filiation maternelle est automatiquement établie dès lorsque le nom de la mère figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de la part du père : il doit reconnaître son enfant. La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance lors de la déclaration de naissance et ultérieurement.

Pour cela, il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui (ou leur) remet une copie de l'acte que le père présentera lors de la déclaration de naissance.

## Reconnaissance au moment de la naissance

La reconnaissance peut être faite par le père à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est-à-dire dans les 3 jours à compter du lendemain de la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. À l'occasion de la naissance du premier enfant, un livret de famille est délivré. Les maternités de l'agglomération nantaise disposent d'un bureau de l'état-civil dans leurs locaux.

## Reconnaissance après la naissance

Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. Il est conseillé, si on le possède, de se munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La mairie de naissance indiquera cette reconnaissance en mention de l'acte de naissance de l'enfant ainsi que dans le livret de famille.

## Les modes d'accueil

### Horaires d'ouverture au public

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

### Lieu

📍 34 rue du Plessis

### Téléphone

☎ 02 40 29 73 36



### Permanences de l'animatrice

- 📅 lundi - 14h-17H30
- 📅 mercredi - 8h30-12H30
- 📅 vendredi - 8h30-12H30

### Présence de l'animatrice sur RDV

- 📅 mardi - 14h-17H30
- 📅 mercredi 14h30-17H30
- 📅 jeudi- 14h30-17H30

### Lieu

📍 4 rue du Plessis

### Téléphone

☎ 02 40 29 74 00

## Le Service Petite Enfance

Au Service Petite Enfance, une coordinatrice petite enfance, éducatrice de jeunes enfants et une assistante de gestion sont à la disposition des parents.

Elles ont pour missions :

- l'accueil des parents, leur écoute et leur orientation vers les services compétents,
- l'information des familles et la mise à disposition de documentation,
- la coordination des structures municipales petite enfance de la Ville : multi-accueil, haltes d'enfants, le Relais Assistantes Maternelles, accueil de loisirs 3-5 ans du mercredi et des vacances scolaires,
- la gestion des inscriptions pour les haltes d'enfants et l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires,
- la proposition de rencontres et d'animations en faveur de la petite enfance,
- la gestion de la commission d'attribution des places en accueil régulier pour toutes les structures municipales et associatives. La commission se réunit trois fois par an : en janvier-février, en avril et en octobre.

## Le Relais Assistantes Maternelles

Animé par une éducatrice de jeunes enfants, le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) a pour missions :

- de coordonner l'offre et la demande de l'accueil à domicile des enfants de moins de 10 ans,
- d'aider les parents dans la recherche d'une assistante maternelle,
- de conseiller les familles dans leur fonction d'employeur,
- d'informer les assistantes maternelles sur leur métier et leur statut,
- de proposer des animations aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle,
- de favoriser les rencontres, les échanges et la formation des assistantes maternelles.

**Horaires d'ouverture au public**

**Accueil régulier**  
du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30

**Accueil occasionnel**  
tous les jours sauf  
mercredi / de 9h à 17h

**Lieu**

34 rue du Plessis

**Téléphone**

02 40 72 04 74

**Horaires d'ouverture**

7h30 à 18h30

**Lieu**

34 rue du Plessis

**Téléphone**

02 40 93 50 16

**Horaires d'ouverture**

7h30 à 18h30

**Lieu**

2 rue Emilie Launay  
(à proximité de la Maison  
de retraite)

**Téléphone**

02 40 54 47 72

**Le multi-accueil municipal****LA CAPUCINE**

Une équipe de professionnels ou professionnelles accueille les enfants âgés de 2 mois à 3 ans révolus dans la limite de 20 enfants et offre trois possibilités de services :

- accueil régulier,
- accueil "dépannage" pour une durée de quelques semaines,
- accueil occasionnel selon les places disponibles.

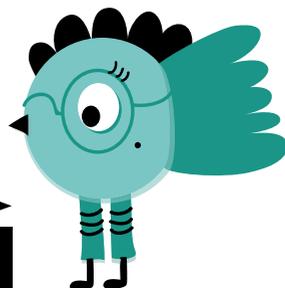
**Les structures associatives****LA MINI-CRÈCHE "LES PETITS QUENIAUX"**

Une équipe de professionnelles accueille les enfants âgés de 2 mois à 3 ans révolus dans la limite de 20 enfants, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Elle propose 4 types de forfait. L'inscription de votre enfant se fait au Service Petite Enfance.

**LE MULTI-ACCUEIL « LES PETITS PAS DU PLOREAU »**

Une équipe de professionnelles accueille depuis le 6 avril 2010 les enfants âgés de 2 mois à 5 ans dans la limite de 20 enfants. Elle propose un accueil régulier un accueil d'urgence (dépannage) et un accueil occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'inscription se fait au Service Petite Enfance.



## Les modes d'accueil



### Contacts directs

Présidente : Michèle

James // 02 53 45 23 18

Vice-présidente : Arlette

Fueguer // 02 52 12 97 53

## L'assistante maternelle agréée



L'assistance maternelle agréée a reçu un agrément du Conseil général (DGAS > Direction Générale de l'Action Sociale) qui lui reconnaît le droit d'exercer cette profession.

Son métier est d'accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants. Elle a un rôle complémentaire à celui des parents dans l'éveil de la personnalité de l'enfant. Lorsque vous employez une assistante maternelle agréée, vous pouvez bénéficier jusqu'au 6ème anniversaire de l'enfant :

- d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, par le biais du versement de la PAJE,
- de la prise en charge des cotisations dues à l'URSAFF.

Vous bénéficiez également d'une réduction d'impôts égale à 25% des dépenses engagées (salaires versés moins la PAJE) dans la limite d'un plafond. Pour vous aider dans votre recherche, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Pôle Solidarités - C.C.A.S vous accueillent et vous conseillent.

L'association des assistantes maternelles "**LES PETITS LUTINS CHAPELAINS**" propose des rencontres, formations et réunions de travail autour de la profession ainsi que des ateliers d'enfants regroupant enfants et assistantes maternelles dans des salles municipales prêtées à cet effet.

## L'emploi à domicile

Vous pouvez employer une personne à votre domicile pour lui confier votre (vos) enfant(s).

Lorsque vous employez une personne à domicile, vous pouvez bénéficier d'une allocation de la Caisse d'Allocations Familiales > la PAJE, correspondant au remboursement d'une partie des charges sociales.

Vous bénéficiez également d'une réduction d'impôts égale à 50% des dépenses engagées dans la limite d'un plafond.

### Besoin d'un BABY-SITTER ?

Le Point Information Jeunesse (PIJ) met en relation des jeunes et des parents dans le cadre du baby sitting.

## Les modes d'accueil

### Inscription

Service Petite Enfance

### Téléphone Petite Enfance

02 40 29 73 36

### Coordonnées 1,2,3, Soleil

Avenue Beauregard

02 40 77 82 90

du mardi au vendredi  
de 9h30 à 17h30

### Coordonnées

La Ronde des couleurs

Maison de l'Enfance

Boulevard de l'Hopitalu

02 40 93 52 07

lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 8h à 18h

### Inscription

Service Petite Enfance

### Téléphone Petite Enfance

02 40 29 73 36

### Horaires d'ouverture

au public Petite Enfance

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30

## Les haltes d'enfants



La Ville dispose de deux haltes d'enfants : « 1, 2, 3, SOLEIL » et « LA RONDE DES COULEURS », ouvertes aux enfants de trois mois à quatre ans révolus dans la limite de 20 enfants.

Ces lieux d'accueil permettent :

- aux jeunes enfants, dont l'environnement privilégié reste la famille, de découvrir la collectivité et d'élargir leur champ social,
- aux parents de disposer de temps libre et également de rencontrer d'autres familles.

Une équipe de professionnels ou professionnelles composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aides maternelles anime et organise la vie des enfants à la halte et dialogue avec les parents.



## L'accueil de loisirs

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, la Ville propose aux parents d'inscrire leurs enfants aux accueils de loisirs municipaux.

Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle de La Blanchetière. Ils sont encadrés par une équipe d'animateurs qui leur propose des jeux libres, des promenades, des jeux en extérieur, un déjeuner et un goûter, un temps de repos, des animations diverses et des discussions.



## L'espace famille

Véritable outil de communication interactif, accessible 24h/24 et 7 j/7, l'Espace Famille vous offre de nombreux services.

Connectez-vous sur :

<http://lachapellesurerdre.espace-famille.net/>

pour en savoir | + | > p.7



## La tarification

Le taux d'effort est un coefficient multiplicateur qui est directement affecté au "Quotient Familial" (base du calcul), le tout étant multiplié par le nombre d'unités consommées.

pour en savoir | + | > p.7



Les années

# maternelles



**100%** des classes maternelles disposent d'une ATSEM, personnel municipal formé à l'accueil des petits élèves et à l'accompagnement des enseignements.

*Chiffre clé*

le guide **au fil des âges**

## La première rentrée

### Des actions passerelles

L'entrée en maternelle est une étape importante dans la vie de l'enfant qui peut susciter des inquiétudes. Le jeune écolier doit se familiariser avec un nouvel univers, faire connaissance avec l'enseignant, l'A.T.S.E.M (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et de nouveaux copains. Pour les parents, l'école marque un palier vers l'autonomie de leur enfant.

Pour favoriser la transition, il est important tout comme pour l'entrée en crèche ou chez une assistante maternelle de procéder à une « adaptation ».

- En juin, le jeune enfant sera accompagné par les équipes des structures Petite Enfance (l'ensemble des crèches et haltes) et (ou) ses parents dans les écoles maternelles...
- À la rentrée, une éducatrice de Jeune Enfants accompagne les enfants dans les classes sur quelques jours.



### Des éducatrices des structures d'accueil Petite Enfance

« Notre démarche vers l'école, en juin et septembre marque le lien entre les accueils Petite Enfance et l'école. Ainsi, nous nous déplaçons dans les classes pour y partager plusieurs matinées. À la rentrée, notre présence assure un repère sécurisant pour parents et enfants. Cela permet de créer de bonnes conditions d'accueil dans le calme et la sérénité en laissant plus de disponibilité pour les enseignants. »



### Des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (A.T.S.E.M.)

« Au côté des enseignants, nous contribuons au bien-vivre des enfants à l'école maternelle. Nous les accompagnons quotidiennement en classe, durant le déjeuner et la sieste. Ainsi, nous assistons les enseignants dans leur mission éducative et nous participons à l'apprentissage de l'autonomie et à l'épanouissement des enfants. L'entretien des locaux et du matériel scolaire complète notre mission. »

## Les modalités d'inscription

Apporter le livret de famille et un justificatif de domicile. Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours ? Il est très important de l'inscrire le plus tôt possible au service vie scolaire pour qu'il puisse être accueilli par la Directrice de l'école et compté dans les effectifs prévisionnels. L'inspection académique s'appuie sur ces effectifs, transmis par les écoles, pour décider des créations et des fermetures de classe, déterminantes pour les conditions d'accueil des plus petits.



*les premiers pas à l'école !***À l'école****Inscription**

↳ Service Vie scolaire

**Téléphone Service Scolaire**

☎ 02 51 81 87 18

**Coordonnées**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Horaires d'ouverture**

au public

🕒 du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et

de 14h00 à 17h30

**Inscription dans une école maternelle  
PUBLIQUE***Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours ?*

Présentez-vous au service Vie Scolaire, muni d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, copie du jugement désignant le responsable légal en cas de séparation ou de divorce.

En fonction de votre domicile, selon le principe de la carte scolaire, votre enfant sera scolarisé dans l'un des **4 groupes scolaires publics suivants :**

Nom de l'école	Adresse	Téléphone	Mail
École maternelle <b>Beusoleil</b>	Rue de Beusoleil	02 40 72 87 07	ce.0441660r@ac-nantes.fr
École maternelle <b>La Blanchetière</b>	3 rue de la Blanchetière	02 40 72 87 08	ce.0441988x@ac-nantes.fr
École maternelle <b>Lande de Mazaire</b>	Chemin de la Hautière	02 40 72 87 06	ce.0441575y@ac-nantes.fr
École maternelle <b>Robert Doisneau</b>	Boulevard du Gesures	02 40 37 73 82	ce.0441919x@ac-nantes.fr

Vous pourrez alors prendre rendez-vous avec la directrice afin de découvrir l'école en famille.

> Votre enfant n'aura pas 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire en cours ? Son inscription à l'école maternelle sera étudiée selon le projet pédagogique de l'école maternelle dont vous dépendez. Renseignez-vous auprès du service Vie Scolaire.



> Vous êtes chapelains et souhaitez inscrire votre enfant dans une école publique d'une autre commune ? Vous devez faire une demande de dérogation étudiée sur la base de critères légaux spécifiques. Renseignez-vous auprès du Service Vie Scolaire.



## Les représentants de parents d'élèves

Au sein de chaque école, des associations de parents d'élèves, élus en début d'année scolaire, assurent le lien entre l'équipe éducative et les autres parents. Membres à part entière de la communauté éducative, ils participent au conseil d'école (adoption du projet d'école, organisation de la semaine scolaire, vote du règlement intérieur de l'école, avis sur les questions concernant le fonctionnement de l'école, ...)

| COORDONNÉES disponibles auprès du service Vie Scolaire et sur le site de la Ville.

## Les amicales de parents d'élèves

Véritable lien dynamique et convivial entre les familles et avec les enseignants, elles initient et organisent des actions dans chaque école, avec l'aide de bénévoles, pour soutenir financièrement leurs projets et contribuent à l'éducation populaire et à l'animation du quartier (fête annuelle, animations ponctuelles ou régulières)

| COORDONNÉES disponibles auprès du service Vie Scolaire et sur le site de la Ville.

### Inscription École PRIVÉE

↙ Service Vie scolaire

### Téléphone Service Scolaire

☎ 02 40 72 01 89

### Coordonnées

📍 10 avenue de la Gare

### Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

## Inscription dans une école maternelle PRIVÉE

Nom de l'école	Adresse	Téléphone	Mail
École maternelle Saint-Michel	10 avenue de la Gare	02 40 72 01 89	secretariat.ecole.st.michel@wanadoo.fr

Un **accueil périscolaire** est organisé à l'école Saint-Michel :

- avant la classe : entre 7h45 et 8h45
- après la classe : entre 17h et 18h30



**Accueils Périscolaires**

- Maternelle Beausoleil  
☎ 02 40 72 87 07
- Maternelle Blanchetière  
☎ 02 40 72 87 08
- Maternelle Doisneau  
☎ 02 40 37 74 61
- Maternelle Mazaire  
☎ 02 40 72 87 06

**L'accueil périscolaire**

Excellent moyen pour découvrir la vie en collectivité, ce mode de garde prend le relais des heures d'école, aussi bien le matin que le soir. Sur la semaine, la fréquentation de l'accueil périscolaire est de huit heures maximum par semaine. Pour avoir accès à l'accueil périscolaire les parents doivent travailler ou être en recherche d'emploi (un justificatif doit être fourni). Une inscription doit être effectuée au préalable au Service Vie Scolaire.

Dans chaque groupe scolaire public Beausoleil, Blanchetière, La Lande de Mazaire et Robert Doisneau :

- avant la classe : à partir de 7h30
- après la classe : jusqu'à 18h30

Encadrés par des animateurs permanents titulaires du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) qui proposent diverses activités sous la responsabilité d'un directeur d'accueil périscolaire, titulaire du B.A.F.D (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), 30% des enfants de l'école profitent librement de différents savoir-faire : sports, activités manuelles, activités culturelles, etc.

**Besoin d'un  
BABY-SITTER ?**

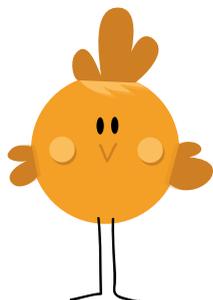
Le Point Information Jeunesse (PIJ) met en relation des jeunes et des parents dans le cadre du baby sitting.

pour en savoir | + | > p.61

**Les transports scolaires**

Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 3 ans peuvent être inscrits aux transports scolaires, dès la rentrée de septembre, à la condition qu'ils aient 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Les enfants nés après le 1er janvier de l'année scolaire en cours ne pourront être inscrits aux transports scolaires qu'à la date anniversaire de leurs 3 ans. Ils doivent être accompagnés d'un adulte au départ et à l'arrivée.

**|+|** Infos et inscriptions pour le ramassage scolaire du matin et du soir > p.105



**Inscription**

✓ Service Vie scolaire

**Téléphone Service Scolaire**

☎ 02 51 81 87 18

**Coordonnées**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Horaires d'ouverture**

🕒 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

**La restauration collective**

Un décret sur la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire a été publié au Journal Officiel le 2 octobre 2011. Le plan alimentaire, que la restauration collective applique déjà depuis plusieurs années, répond aux exigences nutritionnelles du nouveau décret (fréquence des aliments, diversité et équilibre des repas...). Le plan alimentaire consiste à prévoir la composition des menus sur 20 repas soit 4 semaines à l'avance. La restauration collective de la Ville propose douze menus végétariens par an. Pour une meilleure qualité nutritive, la restauration privilégie une confection "maison", avec des produits issus de l'agriculture biologique, des productions locales et de saison. Toutes les viandes sont d'origine française et les menus ne contiennent aucun OGM. Le pain provient des boulangers chapelains. Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes que conduit la Ville en matière de développement durable.

En concertation avec une diététicienne, les menus sont élaborés tous les bimestres, puis confectionnés par un personnel qualifié et assujéti aux règles d'hygiène qui régissent la restauration collective. Les enfants sont régulièrement associés à la réalisation des menus dans le cadre d'activités proposées par l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

Des aménagements ont été réalisés entre 2007 et 2009, permettant aux enfants chapelains d'avoir un meilleur environnement pendant la pause du midi avec un service à table en maternelle et l'installation des selfs pour les élémentaires.

**Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)**

Un P.A.I. doit être mis en place avec le médecin de PMI pour les enfants de petites et moyennes sections et avec le médecin scolaire pour les élèves de grande section, présentant des allergies alimentaires, certifiées par un allergologue, qui nécessitent parfois l'élaboration d'un panier repas par la famille. Les menus sont alors diffusés à l'avance aux familles concernées. Les équipes d'encadrement sont formées à leur prise en charge.





pour en savoir | + | > <http://mangerbouger.fr>

## Éducation au goût ou comment élargir son répertoire alimentaire

La majorité des enfants âgés de 3 à 7 ans environ passe par une période normale du développement appelée néophobie alimentaire (peur de consommer des aliments nouveaux et donc inconnus, particulièrement les légumes verts). Patience et temps seront nécessaires, mais ça en vaut vraiment la peine, surtout que les bonnes habitudes se prennent tôt. L'apprentissage est le facteur le plus influent dans la construction des goûts et dégoûts alimentaires. Les goûts se transforment en effet tout au long de la vie. C'est ainsi que des aliments ou boissons initialement rejetés à l'enfance comme le café en viennent progressivement à être acceptés et même particulièrement appréciés. Si ça marche pour le café, ça marche aussi avec tous les aliments.

La familiarisation est la clé de cet apprentissage, c'est le résultat de la présentation répétée d'un aliment jusqu'à son acceptation.

En pratique il suffit en moyenne de présenter un aliment sous une même forme (c'est-à-dire cuisiné de la même

manière) 5 à 10 fois pour que celui-ci finisse par être accepté. Mais il suffit de changer une seule caractéristique de l'aliment pour que celui-ci soit considéré comme différent. Plus l'aliment nouveau peut être rapproché d'un aliment connu de l'enfant, plus la familiarisation sera facile et brève. Les aliments consommés dans un contexte chaleureux et familial, ou présentés comme récompense, sont plus appréciés. Le repas ne doit pas être vécu comme une contrainte, mais plutôt comme un moment de détente.

Voici quelques petits conseils pour guider votre enfant vers une alimentation diversifiée :

- C'est à vous et non pas à votre enfant de choisir le menu !
- Éveiller la curiosité de votre enfant en l'emmenant au marché par exemple, et en l'associant à la préparation du repas.
- Présentez les aliments de manière attrayante, les légumes peuvent ainsi être présentés sous forme de purée, de gratins, en associations avec les féculents (pâtes, riz, pommes de terre...).
- Ne forcez pas votre enfant à manger un aliment qu'il refuse, cela pourrait augmenter son dégoût.

# L'alimentation

## Des repas sans viande

Il est possible de vivre en bonne santé sans manger de viande dans la mesure où l'alimentation fournit une quantité suffisante d'éléments nutritifs et d'énergie. Que l'on soit végétarien ou non, une bonne alimentation mise avant tout sur l'équilibre et la variété.

À cette condition, tout le monde peut intégrer de temps en temps des repas végétariens pour des expériences gustatives, économiques, écologiques et pour une alimentation plus diversifiée, facteur de santé.

Dans les repas végétariens, on met l'accent sur :

- les céréales pour l'apport d'énergie, et si elles sont complètes, l'apport de protéines et de fibres.
- les légumineuses (légumes secs : haricot, lentille, pois chiche, pois cassé, etc.) + soja pour l'apport d'énergie, de protéines, de fibres, de calcium et de fer.
- au même repas : 1/2 part de légumes secs + 2 parts de céréales sont équivalents en protéines à un steak de viande
- les crudités et les légumes pour l'apport de vitamine C, de fibres, de minéraux.
- les produits laitiers pour l'apport en calcium et compléter les apports en protéines.

M. Tardivel, diététicienne



1300 repas sont préparés tous les jours par la restauration scolaire.

40% de composants bio en plus dans les assiettes en un an.

35% des produits laitiers et 38% des fruits et légumes servis proviennent des producteurs locaux.



### Calcul du taux d'effort

Pour une famille dont le Quotient Familial est de 800 euros  
Pour la restauration scolaire le taux d'effort correspond à 0.003, avec un tarif plancher de 0.95 € et un tarif plafond de 5.5 €  
Soit 1 repas =  $800 \times 0.003 = 2.4 \text{ €}$





# Menu

## Exemples de menus

proposés par la restauration scolaire de la Ville

1

Potage de citrouille\*  
Filet de lieu sauce poireaux\*  
Riz pilaf bio\*  
Tomme chapelaine bio  
Moelleux au chocolat\*



2

Taboulé à la semoule bio et aux légumes chapelains\*  
Poulet rôti à l'estragon\*  
Ratatouille\*  
Fromage blanc bio de la ferme  
Fraises

3

Betteraves râpées à la ciboulette\*  
Rôti de dinde sauce champignon\*  
Purée de carottes\*  
Riz au lait bio\*



### Légende

\* : fabrication maison

Purée de carottes : produits chapelains

## L'accueil de loisirs



### Inscription

Service Petite Enfance

### Téléphone

Service Petite Enfance

02 40 29 73 36

### Coordonnées Inscription

34 rue du Plessis

### Horaires d'ouverture

#### au public

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

### Lieu d'accueil

Accueil de loisirs  
dans les locaux de  
l'École maternelle de la  
Blanchetière

Les centres d'accueils de loisirs ont une portée pédagogique. L'équipe amène les enfants à s'investir dans des projets pour "apprendre". La mixité entre les enfants porteurs de handicap et les autres y est fréquente pour contribuer à l'éducation à la différence.

pour en savoir | + > p.98

## Du mercredi

Situé dans les locaux de l'école maternelle de La Blanchetière, l'accueil de loisirs est ouvert pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe d'animateurs qui leur propose des jeux libres, des promenades, des jeux en extérieur, un déjeuner et un goûter, un temps de repos, des animations diverses et des discussions.

## Des vacances scolaires

Le centre "vit" au rythme des vacances. Il propose aux enfants des activités de loisirs adaptées à leur âge.

Les enfants doivent être inscrits au minimum trois jours par semaine - pas nécessairement consécutifs. La journée comprend obligatoirement le repas. Les semaines de vacances où les accueils de loisirs sont ouverts moins de 4 jours, les enfants peuvent être inscrits pour une durée au minimum égale à 1 journée.

Les **dates d'inscription** à l'accueil de loisirs sont communiquées sur le site Internet de la Ville, par affichage, dans la presse et depuis la rentrée 2009, dans la lettre d'information Cap Juniors distribuée aux écoliers chapelains à chaque rentrée de vacances. Les périodes d'inscription sont organisées durant 3 semaines consécutives selon le calendrier annuel et s'arrêtent quinze jours avant les vacances.

> Le tout disponible sur l'ESPACE FAMILLE | voir p.7



# Les années Élémentaires

100 enfants sont  
accueillis chaque mercredi à  
l'accueil de loisirs.

*Chiffre clé*

le guide **au fil des âges**

## Protection et respect de l'enfant



<http://www.droitsenfant.org>



**« L'enfant est reconnu, universellement, comme un être humain qui doit pouvoir se développer physiquement, intellectuellement, socialement, moralement, spirituellement, dans la liberté et la dignité. »**

Adoptée en 1989, ratifiée par 192 pays, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a pour objectif de protéger les droits de tous les enfants dans le monde. C'est le texte le plus complet en la matière car il aborde tous les aspects de protection des droits des enfants.

La Convention contient **54 articles** qui traitent de l'ensemble des droits des enfants :

- droits civils : droit à la vie, à un nom à une nationalité, à la vie privée, à la justice...
- droits politiques : liberté d'association, d'expression, de pensée, protection contre la torture, les mauvais traitements, la séparation avec les parents...
- droits économiques : droit à un niveau de vie suffisant, protection contre l'exploitation au travail...
- droits sociaux : droit à la santé, à la nutrition, accès aux soins, protection contre l'exploitation sexuelle, contre la drogue...
- droits culturels : droit à l'éducation, aux loisirs, aux jeux à la culture et aux activités artistiques.

Elle prévoit également la protection et la promotion des droits des enfants handicapés, des enfants issus de minorités et des enfants réfugiés.

Cette Convention consacre 4 principes qui doivent subordonner la mise en oeuvre de l'ensemble des droits qu'elle prévoit :

- La non-discrimination,
- L'intérêt supérieur de l'enfant,
- Le droit à la vie, à la survie et au développement,
- Le respect de l'opinion de l'enfant.

**À l'école****Inscription**

Service Vie scolaire

**Téléphone Service Scolaire**

02 51 81 87 18

**Coordonnées**

15 rue Jean Jaurès

**Horaires d'ouverture****au public**du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30**Sites internet****École élémentaire  
Beausoleil**[http://ec-beausoleil-44.  
ac-nantes.fr](http://ec-beausoleil-44.ac-nantes.fr)**École élémentaire-  
Robert Doisneau**[http://ec-doisneau-cha-  
pelleerdre-44.ac-nantes.  
fr](http://ec-doisneau-cha-<br/>pelleerdre-44.ac-nantes.<br/>fr)**Inscription dans une école élémentaire  
PUBLIQUE**Présentez-vous au service Vie Scolaire, muni d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.En fonction de votre domicile, selon le principe de la carte scolaire, votre enfant sera scolarisé dans l'un des **4 groupes scolaires publics suivants :**

Nom de l'école	Adresse	Téléphone	Mail
École élémentaire Beausoleil	Rue de Beausoleil	02 40 72 06 15	ce.0441628f@ ac-nantes.fr
École élémentaire La Blanchetière	3 rue de la Blanchetière	02 40 72 80 18	ce.0441988x @ac-nantes.fr
École élémentaire Lande de Mazaire	Chemin de la Hautière	02 40 72 01 96	ce.0440490u@ ac-nantes.fr
École élémentaire Robert Doisneau	Boulevard du Gesures	02 40 93 58 97	ce.0441661s@ ac-nantes.fr

Vous pourrez alors prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur afin de découvrir l'école en famille.

**Les représentants de parents d'élèves**

Au sein de chaque école, des associations de parents d'élèves, élus en début d'année scolaire, assurent le lien entre l'équipe éducative et les autres parents. Membres à part entière de la communauté éducative, ils participent au conseil d'école (adoption du projet d'école, organisation de la semaine scolaire, vote du règlement intérieur de l'école, avis sur les questions concernant le fonctionnement de l'école, ...)



Inscription École **PRIVÉE**  
 Service Vie scolaire

Téléphone Service Scolaire  
 02 40 72 01 89

Coordonnées  
 10 avenue de la Gare

Horaires d'ouverture  
 au public  
 du lundi au vendredi  
 de 8h30 à 12h30 et  
 de 14h00 à 17h30

## Les amicales de parents d'élèves

Véritable lien dynamique et convivial entre les familles et avec les enseignants, elles initient et organisent des actions dans chaque école, avec l'aide de bénévoles, pour soutenir financièrement leurs projets et contribuent à l'éducation populaire et à l'animation du quartier (fête annuelle, animations ponctuelles ou régulières) | **COORDONNÉES** disponibles auprès du service Vie Scolaire et sur le site de la Ville.

## Inscription dans une école élémentaire **PRIVÉE**

Nom de l'école	Adresse	Téléphone	Mail
École élémentaire <b>Saint-Michel</b>	10 avenue de la Gare	02 40 72 01 89	secretariat.ecole.st.michel@wanadoo.fr

Un **accueil périscolaire** est organisé à l'école Saint-Michel :

- avant la classe : entre 7h45 et 8h45
- après la classe : entre 17h et 18h30.



**Accueils Périscolaires**

- Élémentaire Beausoleil  
☎ 02 40 72 06 15
- Élémentaire Blanchetière  
☎ 02 40 77 80 18
- Élémentaire Doisneau  
☎ 02 40 93 58 97
- Élémentaire Mazaire  
☎ 02 40 72 01 96

**L'accueil périscolaire**

Excellent moyen pour découvrir la vie en collectivité, ce mode de garde prend le relais des heures d'école, aussi bien le matin que le soir. Sur la semaine, la fréquentation de l'accueil périscolaire est de huit heures maximum par semaine. Pour avoir accès à l'accueil périscolaire les parents doivent travailler ou être en recherche d'emploi (un justificatif doit être fourni). Une inscription doit être effectuée au préalable au Service Vie Scolaire.

Dans chaque groupe scolaire public Beausoleil, Blanchetière, La Lande de Mazaire et Robert Doisneau :

- avant la classe : à partir de 7h30
- après la classe : jusqu'à 18h30

Encadrés par des animateurs permanents titulaires du B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) qui proposent diverses activités sous la responsabilité d'un directeur d'accueil périscolaire, titulaire du B.A.F.D (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), 30% des enfants de l'école profitent librement de différents savoir-faire : sports, activités manuelles, activités culturelles, etc.

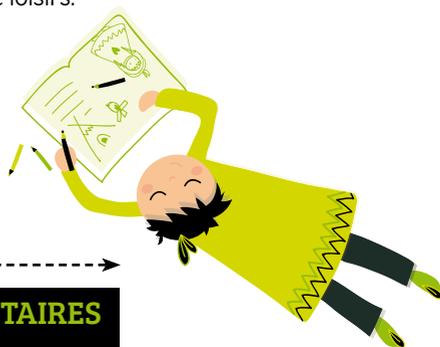
pour en savoir | + | > p.61

À la demande de parents d'élèves, une activité "devoirs calmes" est organisée dans chaque école, elle dure de 10 à 20 minutes. À cela s'ajoutent des activités ludiques et variées nées des compétences des animateurs mais également du souhait des enfants sous le couvert du projet pédagogique. Le but est de favoriser des temps éducatifs en permettant aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs.

**L'espace famille**

Véritable outil de communication interactif, accessible 24h/24 et 7j/7, l'Espace Famille vous offre de nombreux services. Connectez-vous sur :

<http://lachellesurordre.espace-famille.net/>



## À table !

### Inscription

↙ Service Vie scolaire

### Téléphone Service Scolaire

☎ 02 51 81 87 18

### Coordonnées

📍 15 rue Jean Jaurès

### Horaires d'ouverture au public

🕒 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30



## La restauration collective

Un décret sur la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration scolaire a été publié au Journal Officiel le 2 octobre 2011. Le plan alimentaire, que la restauration collective applique déjà depuis plusieurs années, répond aux exigences nutritionnelles du nouveau décret (fréquence des aliments, diversité et équilibre des repas...). Le plan alimentaire consiste à prévoir la composition des menus sur 20 repas soit 4 semaines à l'avance.

La restauration collective de la Ville propose douze menus végétariens par an. Pour une meilleure qualité nutritive, la restauration privilégie une confection "maison", avec des produits issus de l'agriculture biologique, des productions locales et de saison. Toutes les viandes sont d'origine française et les menus ne contiennent aucun OGM. Le pain provient des boulangers chapelains. Cette démarche s'inscrit dans le respect des principes que conduit la Ville en matière de développement durable.

En concertation avec une diététicienne, les menus sont élaborés tous les bimestres, puis confectionnés par un personnel qualifié et assujéti aux règles d'hygiène qui régissent la restauration collective. Les enfants sont régulièrement associés à la réalisation des menus dans le cadre d'activités proposées par l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

Des aménagements ont été réalisés entre 2007 et 2009, permettant aux enfants chapelains d'avoir un meilleur environnement pendant la pause du midi avec un service à table en maternelle et l'installation des selfs pour les élémentaires.

### Un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Un P.A.I. doit être mis en place avec le médecin scolaire pour les enfants présentant des allergies alimentaires, certifiées par un allergologue, qui nécessitent parfois l'élaboration d'un panier repas par la famille. Les menus sont alors diffusés à l'avance aux familles concernées. Les équipes d'encadrement sont formées à leur prise en charge.



*N'oubliez pas la ceinture !*

## Les transports scolaires

Pratiques, écologiques, économiques, les transports scolaires se mettent au service des petits chapelains pour leur permettre de rejoindre tous les jours de la semaine leur groupe scolaire. Sur la commune, 3 circuits sont ainsi à disposition des élèves dès septembre, en complément du dispositif régulier des transports en commun. Tout ceci sous l'oeil vigilant d'un accompagnateur chargé de veiller à leur sécurité.

|+| Informations et inscriptions pour le ramassage scolaire du matin et du soir > voir p. 105



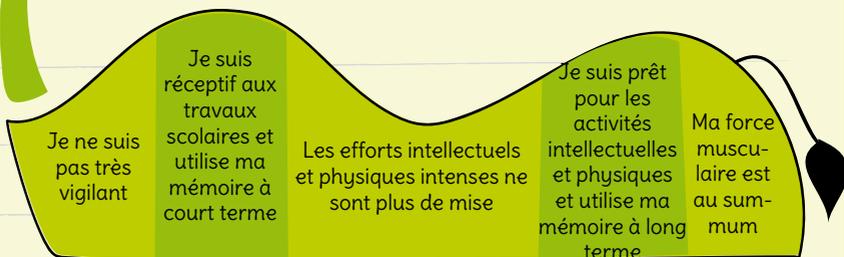
### Le car scolaire

Les horaires sont disponibles dans les accueils municipaux et téléchargeables sur le site internet de la ville.

[www.lachellesurerdre.fr](http://www.lachellesurerdre.fr)



# la Journée idéale

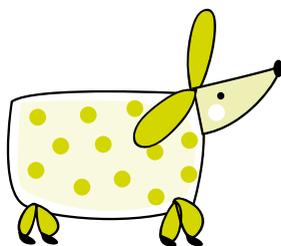


7h 8h 9h 10h 11h 12h 13h 14h 15h 16h 17h...





## L'accueil de loisirs



### Inscription

Service Jeunesse

### Téléphone

02 51 81 87 23

### Coordonnées

15 rue Jean Jaurès

### Horaires d'ouverture au public

du Service Jeunesse

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

Les centres d'accueils de loisirs ont une portée pédagogique. L'équipe amène les enfants à s'investir dans des projets pour apprendre. La mixité entre les enfants porteurs de handicap et les autres y est fréquente pour contribuer à l'éducation à la différence.

pour en savoir + | > p.98

Les 6-11 ans disposent de leur structure d'accueil. Chaque mercredi et pendant la période de vacances, le centre de loisirs municipal accueille les enfants dans le cadre du Château de l'Hôpital, à Gesvrine.

## Du mercredi

Deux possibilités sont offertes aux familles :

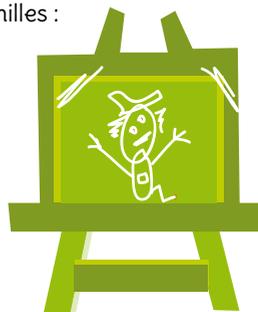
- la demi-journée sans repas,
- la journée complète avec repas.

### Heures d'ouverture

de 8h à 9h30

### Heures de fermeture

de 17h jusqu'à 18h30



## Des vacances scolaires

Les enfants doivent être inscrits au minimum trois jours par semaine - pas nécessairement consécutifs. La journée comprend obligatoirement le repas.

Les semaines de vacances où les accueils de loisirs sont ouverts moins de 4 jours, les enfants peuvent être inscrits pour une durée au minimum égale à 1 journée.

### Accueil matin

de 8h à 9h30

### Accueil soir

de 17h jusqu'à 18h30





### Inscription

Les dates d'inscription à l'accueil de loisirs sont communiquées sur le site Internet de la Ville, par affichage, dans la presse et depuis la rentrée 2009, dans la lettre d'information Cap Juniors distribuée aux écoliers chapelains à chaque rentrée de vacances.

Sinon elles se font au Service Jeunesse pendant les périodes indiquées.

LIEU de l'ACCUEIL DE LOISIRS	Pendant les vacances scolaires	Hors vacances scolaires
6-7 ans	École Robert Doisneau	Espace Jacques Demy
8-11 ans	Château de l'Hopitau	Château de l'Hopitau

### Les activités

Un club nature existe au sein de l'accueil de loisirs 6-11 ans et propose des activités d'éducation à l'environnement à l'année : sensibilisation à la protection de la nature, observation, jardinage, basse cour (en été).

D'autre part, des animations permettent aux enfants de rencontrer et d'échanger régulièrement avec des personnes âgées (résidences) et de partager des activités avec des enfants porteurs de handicaps (association "Un copain comme les autres").

Enfin, un club 10-12 ans permet aux enfants de participer à bon nombre d'activités adaptées à la tranche d'âge.

### Les séjours de vacances

Le Service Jeunesse propose

- des séjours courts / moins d'1 semaine
  - des séjours longs / + d'1 semaine
- | pour les enfants de 6 à 11 ans

Les séjours de l'été offrent aux enfants de multiples possibilités de découvertes, d'enrichissements et d'activités au contact d'autres enfants et de jeunes.





### Inscription

L'inscription se fait auprès du Service Jeunesse à compter du mois d'avril suivant la distribution de la plaquette réalisée avant les vacances de Pâques.

Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des pré-inscriptions.



**Le car de vacances**  
Un circuit car est possible, sous réserve d'une inscription préalable.



### L'école municipale des sports

Âge : pour les 6 et 7 ans

Son objectif est de permettre aux très jeunes d'appréhender la pratique sportive sans pour autant déjà s'engager dans un club. Pendant un an, ils suivront une sensibilisation généraliste au sport (prise de conscience du corps et coordination gestuelle, évolution au sein d'un groupe via des jeux collectifs, découverte d'environnements et de sensations nouvelles).

Les enfants entrant en classe de C.P. et de CE1 peuvent s'inscrire à la découverte du sport.

#### Inscription

📄 Service des Sports

#### Téléphone

☎ 02 51 81 87 22

#### Coordonnées

📍 15 rue Jean Jaurès

#### Horaires d'ouverture

au public

du Service Jeunesse &

Sports

🕒 du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et

de 14h00 à 17h30





### Exemple / Calcul du taux d'effort

Exemple de prix pour une famille  
dont le Quotient Familial  
est de 800 euros

Pour l'accueil de loisirs du mercredi  
le taux d'effort est de 0.011 la journée,  
avec un tarif plancher de 3.5 € et un  
tarif plafond de 22 €  
Soit 1 journée d'ADL  
mercredi =  $800 \times 0.011 = 8.8$  €



### Exemple / Calcul du taux d'effort

Pour l'accueil de loisirs du  
mercredi à la demi-journée ,  
le taux d'effort est de 0.0055, avec  
un tarif plancher de 1.75 € et un  
tarif plafond de 11 €

Soit 1 demi-journée d'ADL  
mercredi =  $800 \times 0.0055 = 4.4$  €



LES ANNÉES

COI

C

Collège

COI

Collège

Collège

Collège



Collège

Collège

Collège

Collège

**+28 %** entre 2010 et 2011 de la fréquentation des jeunes de la salle d'accueil Balavoine pour les activités jeunesse de la Ville.

Chiffre clé

le guide au fil des âges

## Adolescence : une seconde naissance

### L'adolescent fait peur

L'adolescence suscite une réaction ambivalente de la part des adultes. D'une part, ils voudraient bien voir incarner dans la jeunesse leur propre image de ce qu'ils considèrent comme le plus bel âge de la vie et d'autre part, confrontés à la réalité, ce sont très vite les connotations négatives de l'adolescence qu'ils mettent en avant. Cela contribue à maintenir le flou dans les idées et ce flou entraîne la peur. Il est donc important de combattre ce flou en clarifiant les concepts.

### L'adolescence n'est pas un âge, c'est un processus.

Cela a été montré par les travaux des ethnologues qui ont pointé l'absence d'adolescence dans plusieurs sociétés. Par ailleurs chacun peut repérer dans son environnement des exemples d'adolescents « précoces » ou « attardés. »

### Une recherche d'identification

L'adolescent est en conflit avec sa famille, avec son entourage et très largement avec la société. Mais plus encore, il est en conflit avec lui-même, il est en recherche d'identification.

Sur le plan psychanalytique, l'adolescence fait écho à un processus lent, du travail d'intégration du corps sexué jusqu'à l'amour définit par la capacité d'accueillir autrui. Passer de l'individu (clos sur lui-même) à la personne ("capable d'autrui" d'après E. Mounier) ; c'est très largement passer de l'adolescence à l'âge adulte.

### Conflit entre idéalisation et réalité

La position d'adulte des parents rend l'identification d'autant plus difficile qu'ils ont souvent tendance à dévaloriser, par leurs propres remises en question, l'image que le jeune pourrait avoir d'eux-mêmes.

Renvoyé à sa propre solitude, l'adolescent tend à adopter des attitudes d'évitement voire de fuite : refuge dans le milieu clos de la bande, délinquance, toxicomanie, suicide, (...)

### Adolescence et crise parentale

L'adolescence de leurs enfants correspond souvent chez les parents à la crise du milieu de vie, à la soudaine perception de la brièveté du temps. C'est un véritable "travail de deuil" pour reprendre le vocabulaire psychanalytique auquel les adultes sont conviés, souvent amplifiés par la double perte de leurs propres parents (les grands-parents du jeune), et la perte de leurs enfants (qui s'éloignent du milieu familial).

### Le rôle de l'entourage

Accompagner sans interférer, telle est la ligne indispensable à tenir de façon à éviter les deux pièges qui guettent l'entourage du jeune : l'autoritarisme démobilisateur et le laxisme démissionnaire. Dans le domaine du loisir, un champ d'activité exigeant mais riche s'ouvre à des professionnels compétents : proposer à la jeunesse des activités fortes et enrichissantes, susceptibles de l'enthousiasmer, à un âge où le cycle infernal ennui-morosité-dépression peut s'enclencher.

Maintenir la communication à tout prix et cultiver une parole qui soit une parole vraie tel est le rôle de l'entourage.



## Au collège

### Les groupes scolaires

Deux établissements d'enseignement secondaire permettent aux jeunes chapelains de continuer leur scolarité de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Toutes les inscriptions se font auprès de l'établissement scolaire.

COLLÈGE	La Coutancière	Le Grand Beauregard
Adresse	allée de la Coutancière	10 rue Léo Lagrange
Téléphone	02 40 29 76 16	02 40 72 94 20
Internet	<a href="http://clg-coutanciere-44.ac-nantes.fr">http://clg-coutanciere-44.ac-nantes.fr</a>	<a href="http://clg-beauregard-44.ac-nantes.fr">http://clg-beauregard-44.ac-nantes.fr</a>

### Les transports scolaires

Pratiques, écologiques, économiques, les transports scolaires se mettent au service des collégiens pour leur permettre de rejoindre tous les jours de la semaine leur collège.

Sur la commune, 3 circuits sont ainsi à disposition des élèves dès septembre, en complément du dispositif régulier des transports en commun.



| Informations et inscriptions pour le ramassage scolaire du matin et du soir.

pour en savoir + | > **p.105**

#### Les horaires

Les horaires sont disponibles dans les accueils municipaux et téléchargeables sur le site internet de la Ville.



#### Trajet spécifique

Depuis le début de l'année scolaire 2009-2010, certains collégiens peuvent emprunter un bus différent à l'aller et au retour.

**Le temps libre**

Inscription

↙ Service Jeunesse

Téléphone

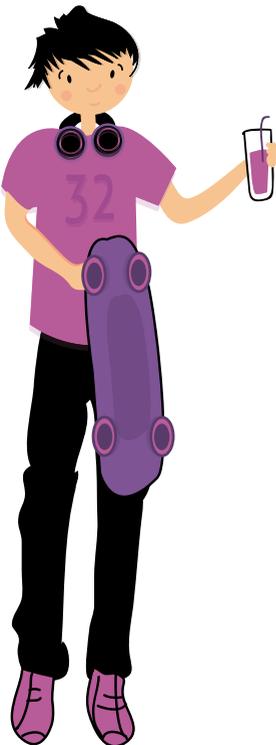
☎ 02 51 81 87 23

Coordonnées

📍 15 rue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30



**Les activités jeunesse**

Pour se divertir, la Ville propose aux adolescents une vaste palette d'activités au service Jeunesse. Sports, activités artistiques ou créatives, tous les goûts sont satisfaits par des animations programmées en concertation avec les jeunes eux-mêmes. Les activités se déroulent à la demi-journée ou à la journée pour certaines sorties.

Les activités proposées sont :

- Des activités culturelles, manuelles et de loisirs,
- Des activités sportives,
- Des activités "en soirée",
- Des stages.

**Les séjours de vacances**

Le Service Jeunesse propose des séjours longs, de plus d'une semaine aux jeunes de 11 à 17 ans. Ces séjours de l'été, à thèmes, offrent aux jeunes de multiples possibilités de découvertes, d'enrichissements et d'activités au contact d'autres jeunes.

Inscription

L'inscription se fait auprès du Service Jeunesse à compter du mois d'avril suivant la distribution de la plaquette réalisée avant les vacances de Pâques. Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des pré-inscriptions.

**Les lieux d'accueil**

| + | > voir plan p.111

**| La Salle Balavoine**

Située dans le centre-nord de la commune, à côté du terrain multi-sport de la Source, la salle Balavoine est ouverte à tous.

Pendant les vacances

- tous les matins, de 10h30 à 12h
- tous les après-midis de 14h à 18h.

Les jeunes peuvent se détendre, participer à une activité découverte, discuter avec leurs amis, organiser une sortie ou une animation, monter un projet. Ces moments passés à la





salle Balavoine sont des moments privilégiés pour rencontrer d'autres jeunes et réaliser leurs envies. L'équipe d'animateurs réalise le programme des vacances avec la collaboration des jeunes.

### | Le JAM (Jeunes Artistes de Mazaire)

#### Ateliers et Stages

Le JAM, situé entre l'école de Mazaire et le collège du Grand Beauregard, propose des ateliers et des stages aux jeunes âgés de 12 à 18 ans souhaitant découvrir et approfondir leurs pratiques instrumentales en musiques actuelles.

- hors vacances scolaires  
le mardi de 18h30 à 21h30.
- pendant les vacances scolaires  
des stages sont mis en place ponctuellement.

#### Le Studio de répétition

Les jeunes talents locaux peuvent aussi s'entraîner dans le studio de répétition insonorisé et équipé. Une batterie complète, un ampli basse, deux amplis guitare, deux micros chant, une table de mixage, un système de diffusion amplifié sont à disposition.

Le JAM est à disposition des jeunes artistes par créneaux de :

- 4 heures  
du lundi au jeudi // de 10h à 2h
- 3 heures  
du vendredi au dimanche // 8h à 2h



#### Concerts

Pôle de musiques actuelles, près de l'école de Mazaire, le JAM organise de nombreux concerts tout au long de l'année.

pour en savoir | + |

> <http://www.lejam.fr>



> <http://www.facebook.com/LEJAMLaChapellesurErdre>

Et encore plus d'activités dans les associations chapelaines !  
Consultez le guide des associations, accessible aussi sur  
[www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)





### Calcul du taux d'effort

Exemple de prix pour une famille dont le Quotient Familial est de 800 euros

Les activités 12-17 ans de tarif A ont un taux d'effort de 0.0035, avec un tarif plancher de 1.2 € et un tarif plafond de 7 €

> Soit 1 activité A =  $800 * 0.0035 = 2.8$  €

Les activités de tarif B ont un taux d'effort à 0.007, avec un tarif plancher de 2.4 € et un tarif plafond de 14 €

> Soit 1 activité B =  $800 * 0.007 = 5.6$  €



### L'espace famille

Véritable outil de communication interactif, accessible 24h/24 et 7 j/7, l'Espace Famille vous offre de nombreux services.

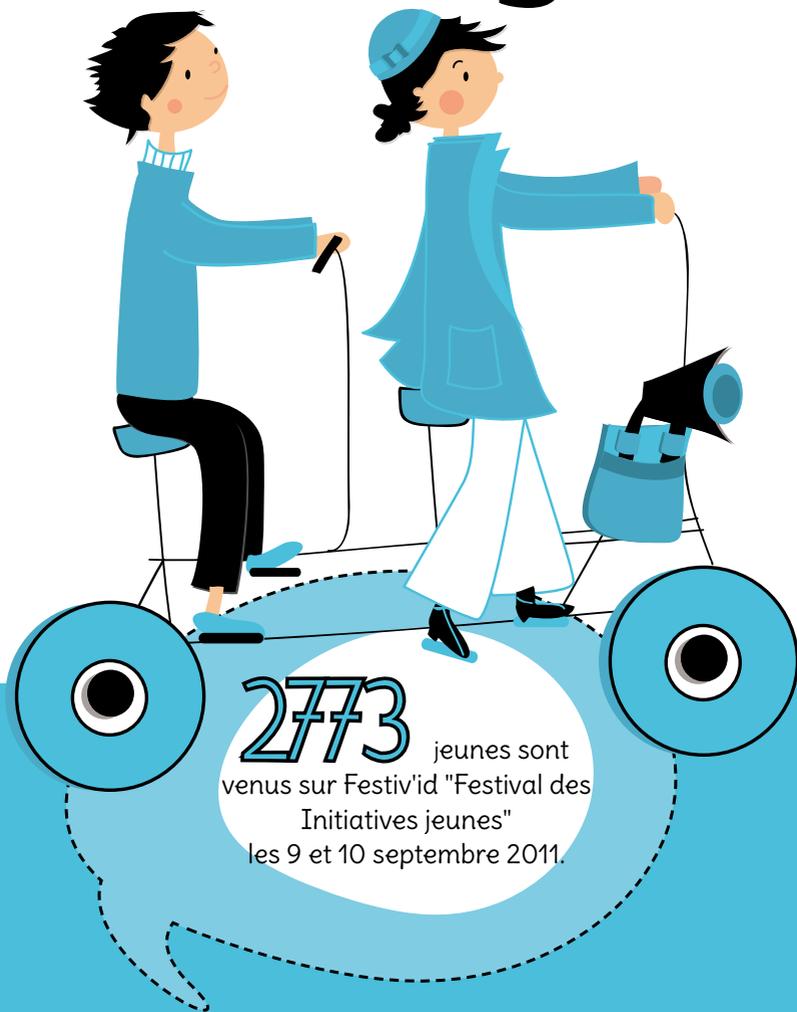
Connectez-vous sur :



<http://lachapellesurordre.espace-famille.net/>



# Et APRÈS ? le Collège



**2773** jeunes sont  
venus sur Festiv'id "Festival des  
Initiatives jeunes"  
les 9 et 10 septembre 2011.

*Chiffre clé*

le guide **au fil des âges**



## L'orientation

Les 5 C.I.O de Loire-Atlantique vous informent et vous conseillent sur les questions liées à l'orientation scolaire et professionnelle. Les Centres d'Information et d'Orientation sont des services publics et gratuits de l'Éducation Nationale pour :

- Écouter
- Informer
- Conseiller

### C.I.O NANTES NORD

#### Téléphone

☎ 02 40 94 00 12

Fax : 02 40 76 88 56

#### Coordonnées

📍 34 rue du Fresche Blanc  
BP 72233  
44322 Nantes cedex

#### Horaires d'ouverture au public / SANS RDV

🕒 du lundi au vendredi  
et pendant les congés  
scolaires.

9h à 12h30

et de 13h30 à 17h

Fermeture 5 semaines en  
période estivale.

#### Accès

🚶 Ligne 72

Arrêt bus Guy Mollet

🚊 Ligne 2 Direction

Orvault Grand Val

Arrêt tramway :

École centrale Audencia

### Qui peut bénéficier des services des C.I.O ?

Les jeunes scolarisés ainsi que leurs parents.

Toute personne à la recherche d'aide, de conseils et d'information sur les formations et les professions.

Les C.I.O sont représentés dans les collèges, lycées et lycées professionnels publics de leur bassin d'emploi, par les Conseillers d'Orientation Psychologues qui y assurent une permanence hebdomadaire.

### Quels services sont proposés par les CIO 44 ?

Consultation documentaire en libre accès de revues, brochures, CD-Rom, sur les formations, diplômes, écoles, métiers, concours, données économiques et sociales.

Vous pouvez rencontrer un conseiller en accueil spontané tous les jours (sauf le mardi-matin > autodocumentation uniquement). Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel (renseignez-vous auprès du CIO le plus proche de chez-vous).

Possibilité de rendez-vous uniquement pour les collégiens et lycéens des établissements de notre secteur scolaire, sauf le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Consultation documentaire le mardi matin, pas de permanences de conseillers d'orientation psychologues.

L'équipe est composée de conseillers d'orientation-psychologues et du personnel administratif (documentaliste et secrétaires).

Les ressources disponibles au CIO sont multiples : publications ONISEP, documentation à jour sur les études, les secteurs professionnels, les questionnaires d'intérêt, un ensemble de ressources multimédia.



## Le temps libre

### Les activités jeunesse

Pour se divertir, la Ville propose aux adolescents une vaste palette d'activités au service Jeunesse. Sports, activités artistiques ou créatives, tous les goûts sont satisfaits par des animations programmées en concertation avec les jeunes eux-mêmes. Les activités se déroulent à la demi-journée ou à la journée pour certaines sorties.

Les activités proposées sont :

- Des activités culturelles, manuelles et de loisirs,
- Des activités sportives,
- Des activités nocturnes,
- Des stages.

### Les lieux d'accueil

#### | La Salle Balavoine

Située dans le centre-nord de la commune, à côté du terrain multi-sport de la Source, la salle Balavoine est ouverte à tous.

Pendant les vacances

- tous les matins, de 10h30 à 12h
- tous les après-midis de 14h30 à 17h30.

Les jeunes peuvent se détendre, participer à une activité découverte, discuter avec leurs amis, organiser une sortie ou une animation, monter un projet. Ces moments passés à la salle Balavoine sont des moments privilégiés pour rencontrer d'autres jeunes et réaliser leurs envies. L'équipe d'animateurs réalise le programme des vacances avec la collaboration des jeunes.

#### | Le P.I.J (Point Information Jeunesse)

Le P.I.J. s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes. Il apporte les réponses à toutes les questions : scolarité, orientation, emploi, formation, baby-sitting, soutien aux projets...



pour en savoir | + | > p.60

### Pierre, lycéen

"Cela fait 5 ans que je vais au P.I.J, j'ai connu son existence grâce à des animateurs du Service Jeunesse. Au P.I.J, il y a une bonne ambiance, j'y trouve une écoute, de l'aide, des conseils et de l'information. Quand je veux monter un projet, l'animatrice au P.I.J m'aide dans les démarches à effectuer et me soutient. Grâce au P.I.J, j'ai pu exposer mes photos, un vernissage a même eu lieu. Il y a aussi des offres d'emploi, des formations, des ateliers et le P.I.J donne accès à des spectacles."



## Les dispositifs

La Ville propose différents dispositifs pour soutenir et aider les jeunes dans le cadre d'un engagement citoyen :

### Le FLAIJ pour les 11-25 ans

Le Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes a pour ambition d'encourager, soutenir et développer l'initiative des jeunes en leur donnant la possibilité d'agir. Les projets peuvent prendre différentes formes dans des domaines aussi divers que la culture, la musique, la danse, la science, l'éducation, le social, la solidarité, l'écologie, le sport. Cette aide regroupe une écoute et un accompagnement à la réalisation du projet, une aide financière.

### L'action de solidarité internationale et d'échange culturel

De part sa volonté d'encourager et de valoriser les projets de solidarité internationale, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre apportera son soutien, non financier, aux jeunes porteurs de projet. Elle leur transmettra toute l'information nécessaire par le biais d'un accueil au P.I.J.



Le référent dédié au soutien des projets entrepris par les jeunes chapelains, quelle que soit leur forme, les guidera opportunément dans la recherche d'aide financière et dans le montage du projet.



### A.T.E.C

L'Association Temporaire d'Enfants Citoyens peut être créée par des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans (non inclus). Elle constitue un support à la réalisation d'un projet et une initiation à la vie associative. L'ATEC est reconnue juridiquement sous l'association départementale des Francas.

D'autre part, la Ville encourage l'autonomie des jeunes et les responsabilise avec les deux dispositifs suivants :



### L'aide aux départs autonomes pour les 15-18 ans

C'est une aide financière forfaitaire permettant le règlement des frais générés par un départ en vacances. Elle a pour vocation de faire prendre et assumer des responsabilités aux jeunes dans un esprit de citoyenneté.

### Autonomatos

La Ville se propose de prêter du matériel de camping pour faciliter les départs en vacances ou en job saisonnier d'un groupe ou d'un jeune qui n'aurait pas tout son nécessaire pour partir.

Par ailleurs, les jeunes peuvent également bénéficier d'une aide financière concernant leur loisir selon des modalités suivantes :



### L'aide à l'accès aux loisirs

Il s'agit d'une aide qui a vocation à faciliter l'inscription des jeunes auprès d'une association chapelaine, en leur allouant de manière systématique une somme définie en fonction de leur quotient familial plafonné à 850 euros.



### Nicolas, jeune infirmier

"Je voulais partir au Togo mais ce projet est coûteux et pas facile à mettre en place. L'animatrice du P.I.J m'a conseillé d'effectuer une demande pour bénéficier du FLAIJ (Fond Local d'Aide aux Initiatives Jeunes). Elle m'a aidé à remplir le dossier et m'accompagné dans mes démarches, puis j'ai soutenu le projet devant les membres du FLAIJ. La commission a décidé de m'accorder une aide, grâce à l'argent reçu j'ai pu partir au Togo."



#### Téléphone

☎ 02 51 81 87 23

#### Coordonnées

📍 15 rue Jean Jaurès

#### Horaires d'ouverture

##### ESPACE MULTIMÉDIA

##### 🕒 HORS VACANCES

- du mardi au vendredi 16h30-18h30,
- le mercredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

##### 🕒 DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

- du lundi au vendredi 16h30-18h30,
- le mercredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h30.

## L'espace multimédia

- pour tous publics -

L'espace multimédia propose un accès libre à Internet, à des ateliers d'apprentissage et aux consoles de jeux, jeux vidéos. L'adhésion au cyber comprend également l'adhésion à la bibliothèque municipale.

## Le JAM (Jeunes Artistes de Mazaire)

### Ateliers et Stages

Le JAM, situé entre l'école de Mazaire et le collège du Grand Beauregard, propose des ateliers et des stages aux jeunes âgés de 12 à 18 ans souhaitant découvrir et approfondir leurs pratiques instrumentales en musiques actuelles.

- hors vacances scolaires le mardi de 18h30 à 21h30.
- pendant les vacances scolaires des stages sont mis en place ponctuellement.

### Le Studio de répétition

Les jeunes talents locaux peuvent aussi s'entraîner dans le studio de répétition insonorisé et équipé. Une batterie complète, un





*On monte le son !*

ampli basse, deux amplis guitare, deux micros chant, une table de mixage, un système de diffusion amplifié sont à disposition.

Le JAM est à disposition des jeunes artistes par créneaux de :

- 4 heures  
du lundi au jeudi // de 10h à 2h
- 3 heures  
du vendredi au dimanche // 8h à 2h



### Concerts

Pôle de musiques actuelles, près de l'école de Mazaire, le JAM organise de nombreux concerts tout au long de l'année.

pour en savoir + | > <http://www.lejam.fr>



> <http://www.facebook.com/LEJAMLaChapellesurErdre>

### Marion, lycéenne

"Mon principal rôle est de gérer les lumières au JAM. Les groupes nous donnent des instructions et nous réglons les lumières en fonction, c'est très instructif. À deux bénévoles, on se partage la tâche et les dates. Les samedis, je fais les réglages l'après-midi et parfois on dîne avec les groupes qui passent le soir. Plus tard, je veux travailler dans l'événementiel, donc ce poste de régisseuse m'apporte beaucoup. Au JAM, ils nous laissent gérer nos activités, on donne nos idées pour changer la déco, par exemple. Il y a une super bonne ambiance. J'adore la musique, surtout le rock. Le JAM m'a permis de m'ouvrir à d'autres musiques, exemple le hip-hop. Le JAM est une petite salle. Ils font venir des artistes pas connus, on fait des belles découvertes."



**Téléphone Service des sports**

☎ 02 51 81 87 22

**Coordonnées**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Téléphone OMS de la Coutancière**

☎ 02 40 37 99 04

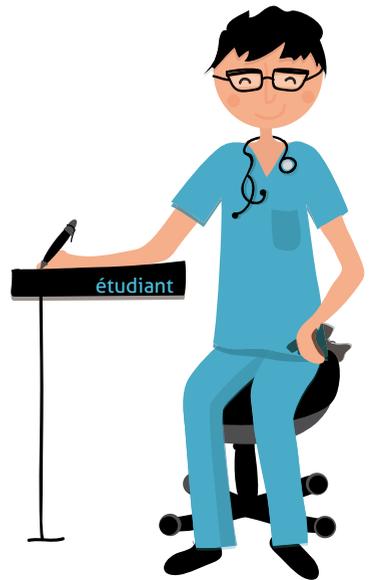
**L'O.M.S (l'Office Municipal des Sports)**

L'Office Municipal des Sports est un organisme indépendant regroupant l'ensemble des associations sportives chapelaines. Il est composé majoritairement de dirigeants bénévoles sportifs, mais également d'élus. Il a principalement pour but de fédérer les clubs et de promouvoir l'action des bénévoles.

Le site Internet de l'O.M.S. permet aux sportifs de connaître l'actualité de leur club, les disciplines et les associations présentes à La Chapelle-sur-Erdre, les équipements sportifs.

pour en savoir | + |

> <http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/>





**VIE(s) DE FAMILLE**

**GUIDE**



# Vie(s) de famille

## | S'informer et écouter..... p.56

La parentalité ..... p.57

Associations *N'être parents, Peau à peau Ouest, Autour d'un café*

Le Point Information jeunesse ..... p.60

L'Espace Multimédia ..... p.62

## | Prévenir et se soigner..... p.64

Les numéros utiles et urgences

Le Centre médico-social

La consultation pédo-psychiatrique

Veille Enfance en Danger 44

La vaccination

Bien se nourrir : la restauration co., les allergies

Le soutien moral

## | Vous accompagner ..... p.76

Lieux chapelains ..... p.77

C.C.A.S / Pôle Solidarités

C.M.S / Centre Médico-social

Centre C.A.F

P.I.J / Point Information Jeunesse

Pour la famille ..... p.78

La travailleuse familiale

L'aide aux transports

Pour les jeunes..... p.80

Le « coup de pouce insertion »

Le RSA jeunes

Le dispositif « Accès aux loisirs pour tous »

Le Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes

L'aide aux départs autonomes

L'action de solidarité internationale et d'échange culturel

« Autonomatos »

Les adresses utiles ..... p.82

## | Mon enfant est différent..... p.84

Le plan Handicap

S'informer ..... p.86

Accueillir, éduquer et accompagner... p.88

Les lieux d'accueil

Se former..... p.89

En milieu ordinaire

Les établissements de l'éducation spéciale

Se divertir, se cultiver, pratiquer un sport

Les activités sportives

Activités de loisirs en mixité, jeunes en situation de handicap et valides

## | Découvrir ..... p.94

La culture ..... p.95

L'espace culturel Capellia

Le JAM

La bibliothèque municipale

L'accueil de loisirs ..... p.98

Pour les 3-5 ans

Pour les 6-11 ans

Pour les 12-17 ans

Le P.I.J (Point Information jeunesse).... p.99

L'espace multimédia (pour tous publics)

École municipale du sport ..... p.100

Skatepark ..... p.101

Les animations ponctuelles ..... p.102

## | Se déplacer..... p.104

Les transports scolaires ..... p.105

Enfants de moins de 3 ans

Aménagements des circuits

Les transports doux ..... p.106

Les transports en commun ..... p.106

Le tram-train ..... p.108

S'IN-

FORMER

et

ÊTRE

ÉCOUTÉ



VIE(s) DE FAMILLE

GUIDE



## LA PARENTALITÉ // éclairage(s)

Les orientations et les actions du **Projet Éducatif Local** de La Chapelle-sur-Erdre visent à soutenir « Toute action qui permette aux parents d'exercer leur rôle de premiers éducateurs de l'enfant et du jeune en faisant valoir leurs compétences... ».

Comme le souligne M<sup>r</sup> Jesu (membre de l'association DEI France) en évoquant la "condition parentale" plutôt que "la parentalité" - comme on a pu parler et parle encore parfois de "condition ouvrière" ou de "condition féminine" - nous insisterons sur deux considérations d'ordre général :

- d'une part, la condition parentale est l'une des composantes, importantes voire essentielles, mais parmi bien d'autres, de la condition humaine,
- d'autre part, la façon d'être parent dépend largement des conditions de vie - individuelles, familiales, économiques, sociales, résidentielles, etc. - qui la déterminent très concrètement dans l'immédiat et, souvent, dans la durée.

Les objectifs du **Groupe Parentalité** se déclinent ainsi :

- proposer des espaces de réflexion et de débats - mise en place de conférences,
- permettre aux familles des enfants ou adolescents fréquentant les lieux d'accueil de se connaître, d'échanger, et de trouver les informations concernant les services ou structures susceptibles de les aider dans leur rôle d'éducateur,
- mobiliser les parents dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets et de favoriser leur implication dans la vie de tous les lieux d'éducation.





## PARTAGER

### L'association N'Être parents

L'association « N'Être parents » crée par 3 psychologues cliniciennes s'est inspirée de l'esprit des « Maisons vertes » fondées par Françoise DOLTO pour créer un lieu d'accueil parents enfants. Les accueillantes sont garantes d'un cadre sécurisant et bienveillant. Elles veillent, par leur présence attentive, à ce que chacun puisse à sa façon, donner à entendre ce qui fait question pour lui.

Selon les termes de la présidente :

*« Cette association est née de l'idée non pas d'instruire les parents, mais de les aider à comprendre ce qu'ils font, puis à justifier ce qu'ils ont jugé bon d'entreprendre... en soutenant leurs points forts... »*

Elle offre :

- un espace d'écoute personnalisée,
- des entretiens individuels les vendredis et samedis matin durant les périodes scolaires (enfants jusqu'au primaire),
- un espace de parole, d'échanges et de partage pour les parents.

-> un vendredi matin par mois de 9H30 à 12H au château de l'Hopitau (Gesvrine)

| Pour tout renseignement, contacter l'association :

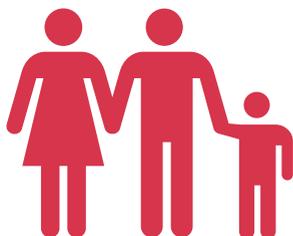
☎ 06 50 07 37 07

@ netreparents@gmail.com

> Adhésion annuelle à l'association : 14 €

> Participation financière à la séance laissée à l'appréciation de chacun.





### L'association *Peau à Peau Ouest*

L'association « Peau à Peau Ouest » propose des ateliers de portage bébé à la Maison de la Nature de la Chapelle-sur-Erdre. Les parents peuvent y découvrir des porte bébés respectueux de la physiologie de l'enfant et du porteur et apprendre à les utiliser.

Ces ateliers sont accessibles dès la grossesse, l'association mettant à disposition des poupons. Pour participer, il est demandé d'adhérer (12 euros pour une personne seule et 18 euros pour un couple). Cette adhésion permet de participer à plusieurs ateliers et d'emprunter des porte-bébés pour une durée d'un mois.

Les réservations, les dates et des infos supplémentaires sont disponibles sur notre blog :

@ <http://peauapeauouest.canalblog.com>

Peau  
à Peau



### L'association « *Autour d'un café* »

L'association « Autour d'un café » a récemment ouvert ses portes. Il s'agit d'un espace convivial dédié aux familles. Ce lieu, accessible à tous, en situation de handicap ou non, offrira la possibilité aux parents de se rencontrer, d'échanger, de partager leur expérience autour d'un café, d'un thé ou d'une animation. Les bénévoles de l'association seront à l'écoute et disponibles. Des informations à consulter sur place seront également à disposition des familles.

Pour tout renseignement contacter l'association :

☎ 07 80 06 81 97

@ [contact@autourducafe.org](mailto:contact@autourducafe.org)

Autour d'un café



S'enrichir en partageant.....

**Coordonnées**

📍 rue Jean Jaurès  
(locaux provisoires)

**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 23

**Horaires d'ouverture au public**

🕒 HORS VACANCES  
SCOLAIRES

- le mardi du 16h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermé le samedi à la veille des vacances)

🕒 DURANT LES  
VACANCES SCOLAIRES  
du lundi au vendredi  
de 14h30 à 17h30

**Accès**

🚌 Bus n°86 - Arrêt  
Jean Jaurès

## Le Point Information Jeunesse

Destiné aux jeunes de 15 à 25 ans, le P.I.J. est un outil documentaire et méthodologique en soutien à tous les projets au cours de la vie.

On y trouve :

- une écoute et un accueil personnalisés pour tout projet > création de CV, rédaction de lettre de motivation, aide à la recherche d'un job d'été, inscription au BAFA, départ en vacances, conception d'un dossier de financement,
- de l'information classée en rubriques,
- des événements organisés dans l'agglomération nantaise : spectacles vivants ou de théâtre, musées mais aussi événements sportifs, expositions, festivals,
- des expositions de projets et des animations proposées par de jeunes acteurs locaux dans le but de faire partager une passion afin de valoriser des initiatives.

## Le Baby-sitting

Relais entre les parents et les baby-sitters, le P.I.J. dispose d'un fichier recensant disponibilités, coordonnées et expériences des jeunes. Les parents peuvent ainsi le consulter et trouver la « perle rare ».

## Inscriptions et demandes

Tout au long de l'année et aux heures d'ouvertures du P.I.J. :

- deux temps forts : en autonomie et lors de la journée spéciale *Jobs d'été*,
- une fois par an, un temps de formation est proposé aux baby-sitters permettant d'obtenir des informations sur le jeu, la sécurité, la législation...,
- un « baby-sitting dating » est également organisé permettant aux parents et baby-sitters de se rencontrer.



## S'INFORMER

# À SAVOIR



Important : Le P.I.J. met en relation les parents et les jeunes mais il n'est en aucun cas employeur. La responsabilité de la Ville de la Chapelle-sur-Erdre ne pourra donc pas être engagée.

### Le baby-sitting

## CONSEILS



### La rencontre

- Avant le jour J, il est important que le (la) baby-sitter rencontre votre (vos) enfant(s).
- Expliquez bien à votre (vos) enfant(s) qui est cette nouvelle personne et pourquoi elle est là.
- Informez-le (la) baby-sitter d'éventuels problèmes de santé et écrivez lui toutes les instructions.
- Pensez à discuter des conditions d'accueil de le (la) baby-sitter afin de lui faciliter la garde (repas, retour chez elle (lui)...)

### Assurance et responsabilité

- Vérifiez que la (le) baby-sitter soit titulaire d'une assurance de responsabilité civile avec l'extension «Baby-sitting».
- Ayez connaissance de vos responsabilités et assurances. Déclaration de l'employé(e) le CESU (chèque emploi service universel) :
  - Pas de contrat de travail obligatoire (si – de 8h par semaine)
  - Pas de fiche de paie.Renseignez-vous auprès de votre banque.

### Le Salaire

La base de salaire minimum est le S.M.I.C (7,23 € net au 01/01/12) auquel s'ajoute l'indemnité de congés payés (10 % du salaire). SMIC net + 10% de congés payés = 7,81 €/heure  
Ce salaire peut être minoré de:

- > 20% pour un(e) baby-sitter de moins de 17 ans,
- > 10% pour un(e) baby-sitter de moins de 18 ans.

On peut distinguer les heures de travail effectives, payées au tarif normal, et les heures de présence responsable (pendant le sommeil des enfants) payées 2/3 d'une heure normale.

**Coordonnées**

📍 rue Jean Jaurès  
(locaux provisoires)

**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 23

**Accès**

🚌 Bus n°86 - Arrêt  
Jean Jaurès

**L'Espace Multimédia**

L'Espace Multimédia de la Ville est un espace public numérique municipal. Il est ouvert à tous et permet aux utilisateurs d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, par le biais d'un accès libre et d'ateliers.

Un animateur accueille et accompagne les usagers dans l'appropriation des usages numériques pour des projets personnels ou professionnels.

**Horaires d'ouverture  
EN ACCÈS LIBRE**

- 🕒 HORS VACANCES SCOLAIRES
- du mardi au vendredi,  
de 16h30 à 18h30
- le mercredi, de 10h à 12h30  
et de 16h30 à 18h30
- le samedi, de 10h à 12h30  
et de 14h à 17h30

- 🕒 DURANT LES VACANCES SCOLAIRES
- du lundi au vendredi,  
de 16h30 à 18h30
- le mercredi, de 10h à 12h30

**Horaires d'ouverture  
DES ATELIERS COLLECTIFS**

- 🕒 HORS VACANCES SCOLAIRES
- les mercredis de 14h à 16h  
pour les 11-17 ans
- 🕒 DURANT LES VACANCES SCOLAIRES
- du lundi au vendredi,  
de 14h30 à 16h

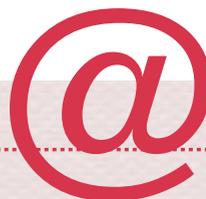
D'autres rendez-vous peuvent être mis en place selon les projets définis.



S'INFORMER

À SAVOIR

*Les dangers d'internet*



CONSEILS

**Les risques d'internet pour les enfants**

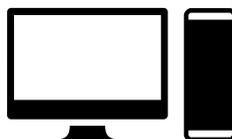
- le vol de données (identité, adresse, mots de passe),
- les logiciels malveillants (virus, logiciels-espions, publiciels, etc.),
- les contenus inappropriés (pornographie, violence, propagande),
- le bullying en ligne (cyberbullying = harcèlement scolaire ou intimidation),
- les prédateurs (dans les forums, sites de réseaux sociaux),
- la désinformation.

**Protégeons tout en expliquant**

- Limiter le temps passé par les enfants et les adolescents devant les écrans,
- Limiter le nombre d'écrans individuels à la maison,
- Ne pas laisser les jeunes enfants naviguer seuls sur internet,
- Vérifier que le jeu vidéo ou en ligne est adapté à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent,
- Consulter les pages d'information sur les risques encourus sur le net.

**Les parents doivent aussi connaître le web**

La sensibilisation doit également cibler les parents, mais devrait aussi encourager ceux qui manquent d'habileté avec internet à se familiariser avec tous les outils susceptibles d'être utilisés par leurs enfants. Certains parents ne se sentent pas à la hauteur, surtout avec un adolescent, et n'osent pas toujours établir des règles claires.

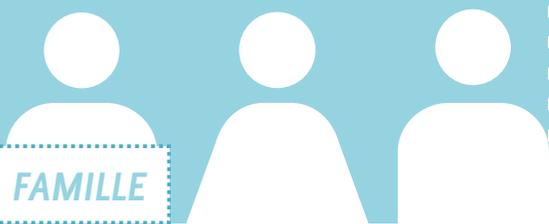


PRÉ-

VENIR

et

SOIGNER



*VIE(s) DE FAMILLE*  
*GUIDE*

» 🔍 NUMÉROS UTILES // Urgences

> 1/ Protéger

> 2/ Alerter

> 3/ Secourir



<b>15</b>	<b>SAMU</b>
<b>18</b>	<b>POMPIERS</b>
<b>17</b>	<b>POLICE</b>
<b>112</b>	<b>N°URGENCE EUROPÉEN DEPUIS LE PORTABLE</b>
<b>02 40 50 30 30</b> ou <b>36 24</b>	<b>S.O.S MÉDECINS</b>
<b>02 41 48 21 21</b>	<b>CENTRE ANTI-POISON</b>
<b>02 40 08 33 33</b>	<b>C.H.U // C.H.R</b>
<b>119</b>	<b>ALLÔ ENFANCE EN DANGER</b>
<b>02 40 73 90 30</b>	<b>S.O.S URGENCE MAMANS</b>
<b>0800 20 22 23</b>	<b>JEUNE VIOLENCE ÉCOUTE</b>
<b>02 40 08 08 71</b>	<b>C.A.P.S (CENTRE D'ACCUEIL ET DE PREMIERS SOINS)</b>

**ATTENDRE LES  
INSTRUCTIONS AVANT  
DE RACCROCHER.**

**Gardez votre calme  
malgré le stress, c'est un  
atout pour le blessé.**

Pour chaque appel d'urgence donnez votre numéro de téléphone (tél, borne) en premier. Ensuite, exposez la nature du problème maladie ou accident, les risques éventuels, incendie, effondrement, produit chimique... la localisation, très précise de l'événement, le nombre de personnes concernées la description de l'état de chaque victime (femme, adulte, inconscient...) et enfin les premières mesures prises et gestes effectués.

**Coordonnées**

📍 Espace Méridis  
2 rue Martin Luther King

**Téléphone**

☎ 02 40 29 75 57

**Horaires d'ouverture au public**

🕒 mardi :  
de 9h à 12h15  
et de 14h à 17h15  
merc + vend : de 9h  
à 12h15

**Adresses utiles**

📁 Assistants sociaux (D.G.A.S.) : Mesdames Germont et Rousseau

📁 Puéricultrice :  
Mme Philippe  
> Permanences : mardi  
et jeudi, de 9h à 11h30  
sur RDV.

📁 Médecin psychiatre  
: Mme Rabiller  
> sur RDV le jeudi après-  
midi.

**Le Centre Médico-social**

Il offre les services d'un médecin de la Protection Maternelle Infantile, d'une puéricultrice et d'assistantes sociales.  
- après la naissance : à la demande des parents ou de sa propre initiative, la puéricultrice rencontre les parents à domicile. Elle revient aussi longtemps que les parents le souhaitent.

Les consultations organisées au sein des locaux du Centre Médico-Social, permettent à l'équipe de la P.M.I. (médecin et puéricultrice) d'accueillir, à date fixe et gratuitement, les enfants de moins de 6 ans pour un suivi médical préventif + vaccinations.

> le mardi de 14h à 17h, sur rendez-vous.

**La Maison de la sécurité sociale****Coordonnées**

📍 10 bis rue François Clouet  
44240 La Chapelle-sur-Erdre

**Horaires d'ouverture au public**

🕒 lundi de 9h à 12h30  
et de 14h à 16h30 ainsi que le jeudi  
ponctuellement avec affichage au  
préalable.

**La consultation pédo-psychiatrique**

La consultation pédo-psychiatrique propose des entretiens de guidance parentale ponctuels et des suivis plus approfondis. Il est souhaitable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

**Coordonnées**

📍 Centre thérapeutique  
ZAC Le Moulin des Roches  
27 boulevard Albert Einstein  
44300 Nantes

**Téléphone**

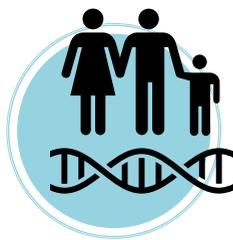
☎ 02 51 77 12 00

**Veille Enfance en Danger 44****Coordonnées**

📍 3 quai Ceineray  
44041 Nantes Cedex 1

**Téléphone**

☎ 02 51 17 21 88



## S'INFORMER

### La vaccination

Depuis plus d'un siècle, la politique vaccinale a permis de réduire considérablement le nombre de malades et de décès dus aux maladies infectieuses.

Si la plupart de ces maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours, en France ou dans le monde. C'est pourquoi certaines vaccinations restent indispensables, pour se protéger individuellement et dans certains cas collectivement.

On l'oublie parfois alors pour être efficaces, la plupart des vaccins exigent des rappels réguliers, même à l'âge adulte.

## À SAVOIR

### Les vaccins et vous

#### CONSEILS

##### Où se faire vacciner ?

- chez son médecin traitant,
- en consultation de médecine du travail,
- dans un centre de vaccinations gratuites (ex : au Centre Médico Social).

##### Comment conserver les vaccins ?

- Les vaccins doivent être conservés dans le réfrigérateur entre + 2 °C et + 8 °C, et non dans la porte.
- > Pour en savoir plus | [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



### OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ?

- > Complexe Sportif de la Grolle (rue de la Bauche) / panneau d'affichage
- > Complexe Sportif de la Coutancière / loge gardien
- > Groupe scolaire de Mazaire (rue de la Hautière)
- > Hôtel de Ville (rue Olivier de Sesmaisons) / près des boîtes aux lettres
- > Gesvrine, boulevard du Gesvres / Salle Barbara
- > Salle culturel de Capellia, 2 chemin de la Roche Blanche



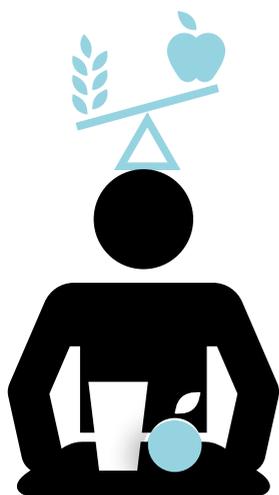
### Inscription pour un premier P.A.I

✍ Pour l'Accueil de  
Loisirs

☎ 02 51 81 87 23

✍ Pour le Service  
scolaire

☎ 02 51 81 87 18



## Bien se nourrir

### La restauration collective

En concertation avec une diététicienne, les menus sont élaborés tous les trimestres, puis confectionnés par un personnel qualifié et assujéti aux règles d'hygiène qui régissent la restauration collective. Pour une meilleure qualité nutritive, la Ville a souhaité développer l'introduction de produits biologiques en restauration scolaire de façon durable, en donnant la priorité aux producteurs locaux et à la saisonnalité des fruits et légumes. Depuis plusieurs années et de plus en plus fréquemment, la Ville s'approvisionne chez des commerçants et producteurs locaux, comme pour le pain ou le lait. Purées, riz au lait et semoule sont désormais réalisés avec du lait bio de la Ferme Chapelaine.

### Les allergies

Un soin tout particulier est apporté à la prise en compte spécifique des problèmes allergiques.

Un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) a été mis en place pour les enfants présentant des allergies alimentaires. Les menus sont alors diffusés aux parents des enfants bénéficiant d'un P.A.I pour qu'ils assurent l'élaboration des paniers repas. Les protocoles de soins d'urgence sont gérés par les équipes d'encadrement.

(Ré)//Inscription

Pensez à renouveler le P.A.I chaque année (obligatoire).

▼ Trouver le bon équilibre alimentaire

À SAVOIR

# LA SANTÉ VIENT EN MANGEANT ET EN BOUGEANT !



**BOUGER  
DE 30 MINUTES  
À 1 HEURE PAR JOUR**



Une action menée en lien avec le Ministère de la Santé et des Solidarités, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assurance Maladie et l'Institut National de Prévention et d'Éducation par la Santé (INPES).

Pour plus d'informations [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

Programme National  
Nutrition Santé

## S'INFORMER

## ÉCOUTER

## INFO/SERVICE

## TABAC



## Téléphone

39 89

## Le soutien moral

## ÉCOUTE CANNABIS



## Téléphone

08 11 91 20 00

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

## Horaires d'écoute

de 8h à 2h du matin 7j/7

## ÉCOUTE ALCOOL



## Téléphone

08 11 91 30 30

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

## Horaires d'écoute

de 14h à 20h, 7j/7 &gt; anonymat

## DROGUES INFO SERVICE



## Téléphone

08 00 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe)

01 70 23 13 13 (appel gratuit depuis un portable)

## Horaires d'écoute

de 8h à 2h du matin 7j/7

## Sites internet

@ www.drogues-info-service.fr

@ www.drogues.gouv.fr



EN SAVOIR |+| sur les addictions

> [http://www.addictions-aapfr-nantes.fr/reseaux\\_partenaires.html](http://www.addictions-aapfr-nantes.fr/reseaux_partenaires.html)> <http://www.crje.fr/>



## SERVICES ADDICTOLOGIES DU CHU

### Coordonnées

📍 Accueil Rabelais // 85 rue St Jacques  
Hôpital St Jacques Bât. Louis Philippe / RDC  
44000 Nantes

### Téléphone

☎ 02 40 84 61 16



### Horaires d'ouverture

🕒 lundi : de 9h à 18h, mardi : de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi : de 14h à 18h

### Accès

🚊 Ligne 2, 3 arrêt Pirmil



## ESPACE BARBARA

### Coordonnées

📍 9 bis rue de Bouillé - 44000 Nantes

### Téléphone

☎ 02 40 20 66 40

### Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi de 9h à 17h - sur RDV

### Accès

🚊 Ligne 2 arrêt : Saint Mihiel

**Dépendances sans produits** > troubles comportement alimentaire, accros aux jeux, achats compulsifs.



## À SAVOIR.

### CONSEILS *Besoin d'en parler*

#### Attention aux addi(c)tions

Aujourd'hui, l'alcool, le cannabis ou les drogues, ça concerne tout le monde. Mais leurs effets, leurs dangers peuvent être mal connus et souvent mal appréciés. Qu'elles soient consommées par plaisir ou pour supporter des difficultés, pour faire comme les autres ou par habitude, juste une fois ou tous les jours, elles comportent des risques et peuvent conduire à une dépendance. S'informer c'est être plus responsable et plus libre. S'informer c'est le début de la prévention.

EN SAVOIR |+| > [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)



## S'INFORMER

## ÉCHANGER

## POINT/ÉCOUTE

## PARENTS



## Téléphone

02 40 35 00 88



## MAISON DÉPARTEMENTALE pour les jeunes entre 11 et 21 ans

DES ADOS

## Coordonnées

19 rue Racine - 44000 Nantes  
accueil gratuit, anonyme et confidentiel

## Téléphone

02 40 20 89 65

## Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 13h à 18h

## Accès

Ligne 1 arrêt Médiathèque ou bus 11 arrêt Graslin



## ESPACE ÉCOUTE JEUNES

## Coordonnées

8 allée Baco - 44000 Nantes  
écoute téléphonique,  
accueil gratuit, anonyme sur place

## Téléphone

02 40 47 71 28

## Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi de 15h à 18h30,  
le jeudi de 15h à 20h

## Accès

Ligne 2,3 ou bus 24 arrêt : Hôtel Dieu  
Bus 56 arrêt Monteil

## FIL SANTÉ JEUNES

## Téléphone

32 24 (appel gratuit depuis un poste fixe)

01 44 93 30 74 (appel gratuit depuis un portable)

## Horaires d'écoute

de 8h minuit, 7j/7

## Site internet

@ www.filsantejeunes.com

## ESPACE BARBARA

### Dépendances sans produits

> troubles comportement alimentaire, accros aux jeux, achats compulsifs.

#### Coordonnées

📍 9 bis rue de Bouillé - 44000 Nantes

#### Téléphone

☎ 02 40 20 66 40

#### Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi de 9h à 17h - sur RDV

#### Accès

🚆 Ligne 2 arrêt : Saint Mihiel



## Prévention autour de la sexualité

### LIGNE AZUR

Pour les jeunes filles ou garçons qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle.

#### Coordonnées

📍 9 bis rue de Bouillé - 44000 Nantes

#### Téléphone

☎ 08 10 20 30 40

#### Horaires d'ouverture

🕒 entre 17h et 21h

#### Site internet

@ [www.ligneazur.org](http://www.ligneazur.org)

### SIDA INFO SERVICE

#### Coordonnées

📍 9 bis rue de Bouillé - 44000 Nantes

#### Téléphone

☎ 08 00 84 08 00

#### Horaires d'ouverture

🕒 7j/7, 24h/24

#### Site internet

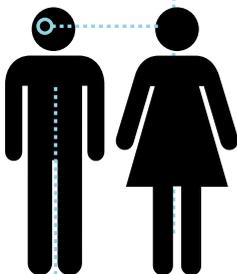
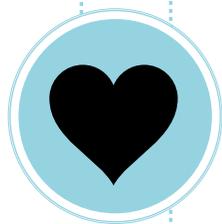
@ [www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)



### CONTRACEPTION / IVG

#### Téléphone

☎ 08 00 85 88 58



## S'INFORMER

## ÉCOUTER



## PLANNING FAMILIAL



## Coordonnées

📍 16 rue Paul Bellamy - 1<sup>er</sup> étage  
44000 Nantes

## Téléphone

☎ 02 40 20 41 51

## Horaires d'ouverture

🕒 lundi : de 9h à 18h, mercredi de 9h à 19h, jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

## Accès

🚆 Ligne 2, arrêt : 50 otages.

🚌 Bus 12, 32, 52 arrêt Talensac

## CENTRE DE PLANIFICATION

## ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

## Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse

## Coordonnées

📍 Centre Simone Veil - 38 boulevard Jean Monnet  
44000 Nantes - 1<sup>er</sup> étage - Maternité

## Téléphone

☎ 02 40 08 49 69

## Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi : de 9h à 17h

## Accès

🚆 Ligne 2, 3 : arrêt Aimé-Delrue

## C.D.A.G (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit)

## Coordonnées

📍 5 rue du Professeur Yves Boquien  
Bâtiment Tourville - 44000 Nantes

## Téléphone

☎ 02 40 08 31 19

## Horaires d'ouverture

🕒 du lundi au vendredi de 9h à 17h sauf le mardi et jeudi jusqu'à 18h

## Accès

🚆 Ligne 2, ligne 3 / Bus 24, 56 Arrêt Hôtel Dieu

V.I.H  
Hépatite



## CONSEILS > *La contraception*

Pour éviter une grossesse non désirée, il existe plusieurs moyens de contraception : à vous de choisir la vôtre !

LES CONTRACEPTIFS *qui protègent* des Infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T) :

- **les préservatifs** masculin ou féminin sont les seuls moyens de contraception qui protègent aussi des IST et du virus du sida.

LES CONTRACEPTIFS *qui NE protègent PAS* des Infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T) :

- **la pilule** est délivrée sur prescription médicale. Elle peut être remise gratuitement aux mineures dans les centres de planification familiale. Elle est remboursée par la Sécurité sociale à 65 %.
- **le stérilet** est rarement prescrit aux jeunes filles. En cuivre ou hormonal, il est placé dans l'utérus par un médecin.
- **les spermicides** ont une efficacité contraceptive limitée. Ils se présentent sous forme d'éponge, d'ovule et gel uni dose. Ils ne sont pas remboursés.
- **la pilule du lendemain** est une méthode de rattrapage qui ne doit être utilisée que de façon exceptionnelle. Elle est à prendre le plus rapidement possible et impérativement dans les 5 jours (durée de vie des spermatozoïdes). Ne pas oublier de faire un test de grossesse 15 jours après la prise d'une contraception d'urgence.

### *Des paroles et des actes*

« Il ne s'agit pas de passer un examen, mais de se rencontrer, de se découvrir l'un l'autre, d'échanger, quand on se sent prêt, quand on en ressent le désir.»

« Quand on aime, chacun se protège et protège celui ou celle qu'il aime.»

« On vit plus simplement l'acte sexuel quand on a l'esprit libéré de la crainte d'une grossesse non désirée.»

*VOUS*

AC-

COM-

PAGNER



*VIE(s) DE FAMILLE*

*GUIDE*



## LIEUX CHAPELAINS

### Le Pôle Solidarités (C.C.A.S)

Le Pôle Solidarités - C.C.A.S. informe sur les différents dispositifs d'aide sociale, légale (RSA, CMU,..) et propose également un accompagnement personnalisé aux personnes qui le souhaitent.

#### Coordonnées

📍 Pôle Solidarités - C.C.A.S | 12 rue François Clouet

#### Téléphone

📞 02 51 81 87 20

### Le Centre Médico-social

Deux assistantes sociales sont à votre écoute et peuvent assurer un suivi personnalisé.

#### Coordonnées

📍 Espace Méridis | 2 rue Martin Luther King

#### Téléphone

📞 02 40 29 75 57

### Le Centre C.A.F

Les familles d'au moins deux enfants à charge âgés de moins de 20 ans peuvent bénéficier des allocations familiales.

#### Coordonnées

📍 Centre C.A.F | 3 rue Eugène Thomas 44300 Nantes

#### Téléphone

📞 02 40 20 71 70

### Le Point Information Jeunesse (P.I.J)

Le Point Information Jeunesse renseigne les jeunes sur les différents dispositifs mis en place par la Ville.

#### Coordonnées

📍 rue Jean Jaurès (locaux provisoires)

#### Téléphone

📞 02 51 81 87 23




**POUR LA FAMILLE**
**Coordonnées**

📍 Pôle Solidarités  
C.C.A.S  
12 r François Clouet

**Téléphone**

📞 02 51 81 87 20

Les familles, dont le quotient familial est inférieur à 850 euros et ayant des difficultés financières, peuvent solliciter des aides pour régler leurs factures d'électricité, leurs frais de santé, pour obtenir des aides aux séjours de leurs enfants ainsi que pour effectuer des démarches d'insertion.

> **EN SAVOIR |+** dans *Le guide des solidarités*

## La travailleuse familiale

Lorsque la maternité, la charge de travail, la maladie, l'hospitalisation, la séparation, le veuvage, la fatigue, le manque de temps [...] rendent trop lourdes les tâches familiales, la travailleuse familiale peut aider dans les tâches ménagères et relaie les parents auprès des enfants.

Sa durée d'intervention est établie en fonction des besoins.

Les organismes à vocation sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutuelle Sociale Agricole, la Direction Générale de l'Action Sociale peuvent faire bénéficier les familles d'une aide.

**Coordonnées**

📍 C.A.F | 22 rue de Malville 44000 Nantes

**Téléphone**

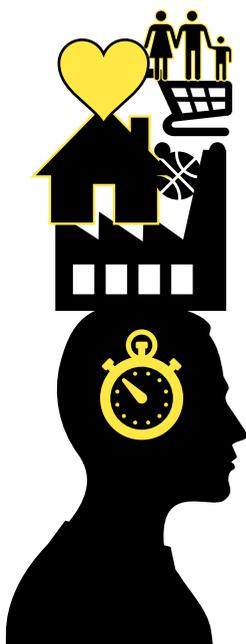
📞 08 10 25 44 10

**Horaires d'ouverture**

🕒 du lundi au vendredi de 8h à 16h

**Accès**

🚆 ligne 3 Arrêt Longchamp



## Quelques associations agréées par CAF et MSA

Association	A.D.T Aide à domicile pour tous	A.D.A.R Asso. dptale d'aide à domicile en activités regroupées	A.N.A.F Association Nantaise d'Aide Familiale	A.A.F.P Asso. d'aide familiale populaire	ADMR Association du service à domicile
Adresse	9 rue Marcel Sembat BP 48755 44187 Nantes Cedex 4	29 rue Jules Verne BP 119 44703 Orvault Cedex	8 rue Linné BP 68712 44187 Nantes Cedex 4	8 avenue des Thébaudières 44800 Saint-Herblain	7 allée de la Maladie BP 32302 44123 Vertou cedex
Téléphone	02.51.80.61.20	02.40.16.93.73.	02.40.73.73.09	02.51.80.62.72	02.40.02.07 30



## L'aide aux transports

Afin de permettre l'accès aux transports, le Pôle Solidarités C.C.A.S. délivre gratuitement la **carte « Tempo »** aux personnes remplissant certaines conditions.

Ce titre est réservé aux personnes domiciliées à La Chapelle-sur-Erdre répondant à certaines conditions :

- être inscrit au Pôle Emploi,
- bénéficier du RSA socle ou le RSA socle + activité,
- être inscrit à la Mission Locale,
- être dispensé définitivement de recherche d'emploi,
- être de nationalité étrangère en cours de régularisation administrative,
- être bénéficiaire de la pension d'invalidité,
- être bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Ce billet, accompagné de la carte correspondante, permet de se déplacer sur la totalité du réseau TAN et TER dans le périmètre de l'agglomération.




**POUR LES JEUNES**
**Coordonnées**

📍 Pôle Solidarités  
C.C.A.S  
12 rue François  
Clouet

**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 20

## Le coup de pouce insertion

Pour le financement d'un concours, l'inscription au permis de conduire, la formation, l'équipement...

Le Pôle Solidarités = C.C.A.S. propose aux 18-25 ans un « coup de pouce insertion ».

## Le RSA jeunes

Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu aux jeunes de moins de 25 ans ayant déjà travaillé. Son montant est le même que celui du RSA déjà en vigueur.

Il concerne les jeunes de 18 à 25 ans sans emploi, ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage. Il se double d'un suivi personnalisé et d'une obligation de recherche d'emploi.

Il concerne également les jeunes de moins de 25 ans débutant ou retrouvant une activité professionnelle faiblement rémunérée.

Dans ce cas, il est considéré comme un complément d'activité. Dans tous les cas, le versement du RSA jeunes est soumis à une condition :

> justifier d'au moins deux ans de travail (3 214 heures) au cours des trois dernières années. D'autres conditions doivent également être remplies.


**POUR LES MOINS DE 18 ANS**

📍 P.I.J., rue Jean Jaurès

**Téléphone**

☎ 02 40 81 87 23


**POUR LES PLUS DE 18 ANS**

📍 C.C.A.S 12 rue  
François Clouet

**Téléphone**

☎ 02 40 81 87 20

## Le dispositif "Accès aux loisirs pour tous"

### pour les moins de 18 ans

Ce dispositif constitue une aide qui a pour vocation de faciliter l'inscription de jeunes, jusqu'à leur 18 ans, auprès des associations chapelaines, en leur allouant de manière systématique une somme définie en fonction de leur quotient familial plafonné à 850 €. Cette aide doit permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux activités sportives, culturelles, scientifiques, d'approche environnementale... proposées par le tissu associatif chapelain.

### Coordonnées

📍 Point Information  
Jeunesse,  
rue Jean Jaurès

### Téléphone

☎ 02 40 81 87 23



Conformément à sa vocation générale d'accueil des jeunes, le P.I.J. va gérer cette aide à l'accès aux loisirs en adressant tous les ans, au mois d'avril, des coupons, aux jeunes qui répondent aux critères d'éligibilité. Les bénéficiaires potentiels n'ont aucune démarche à effectuer auprès du P.I.J. Ce dernier effectuera ces envois de manière systématique, après avoir vérifié que les différents critères soient réunis.

### | pour les plus de 18 ans

Renseignez-vous auprès du Pôle Solidarités - C.C.A.S. ou directement au bureau de l'association qui vous intéresse.



## Le Fonds Local d'Aide aux Initiatives Jeunes

Destiné aux 11-25 ans, le F.L.A.I.J a pour ambition d'encourager, de soutenir et de développer l'initiative des jeunes en leur donnant la possibilité d'agir. Les projets peuvent prendre différentes formes dans des domaines aussi divers que la culture, la musique, la danse, la science, l'éducation, le social, la solidarité, l'écologie, le sport.

Cette aide peut prendre plusieurs formes :

- une écoute,
- un accompagnement,
- un appui technique ou matériel,
- une aide financière.

## L'aide aux départs autonomes

Réservée aux 15-18 ans, cette aide financière forfaitaire peut contribuer au règlement des frais générés par un départ en vacances.

Elle a vocation à faire prendre et assumer des responsabilités tendant à rendre les jeunes autonomes dans un esprit de citoyenneté.

## L'action de solidarité internationale et d'échange culturel

De par sa volonté d'encourager et de valoriser les projets de solidarité internationale, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre





apportera son soutien - non financier - aux jeunes porteurs de projet, en leur transmettant toute l'information nécessaire par le biais d'un accueil au P.I.J.

Le référent dédié au soutien des projets entrepris par les jeunes Chapelains - quelle que soit leur forme - les guidera opportunément dans la recherche d'aide financière et dans le montage du projet.

### " Autonomatos "

Un prêt de matériel de camping peut être proposé à tout jeune ou groupe de jeunes lors d'un projet de départ en vacances ou de job saisonnier, et que le groupe ou le jeune n'a pas tout le matériel de camping.

## Adresses utiles

> **Mission Locale** - Espace Nantes Nord | 81 rue des Renards 44300 Nantes

Tél : 02 40 76 50 42 | Fax : 02 51 77 16 96

*Espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire. Accueil, conseil, orientation, accompagnement dans la recherche d'emploi.*

> **Maison de l'Emploi** - 81 rue des Renards 44300 Nantes

Tél : 02 40 59 98 43 | Fax : 02 51 80 38 81 | [www.maisondelemploi.org](http://www.maisondelemploi.org) | Accès : de la place de l'église > bus 96 direction Beauséjour / Tram 2 arrêt : Santos Dumont

> **Confédération Syndicale des Familles - C.S.F** | Maison de la Solidarité | 3 rue Martin Luther King 44240 La Chapelle-sur-Erdre | Tél : 02 40 72 51 43

> pour l'entraide scolaire : | Tél : 02 51 12 30 39 | mail : [csfchappellesurerdre@orange.fr](mailto:csfchappellesurerdre@orange.fr)

*L'association est à l'écoute des familles pour trouver des solutions au quotidien, pour activer le mécanisme de solidarité, informer - entraide scolaire, organiser des bourses aux vêtements...*

> **LOCAMOB** - 387 ter route de Clisson 44230 Saint-Sébastien sur Loire

Tél : 02 40 80 02 02 | Ouvert du mardi 9h au samedi midi.

*Le temps d'un stage, d'un job ponctuel ou tout simplement pour dépanner, Locamob propose la location de deux roues.*

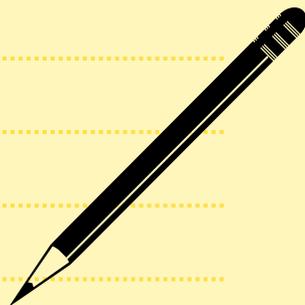
Tarif : 3€ / jour (caution de 45 euros)

À NOTER



*Besoin d'écrire*

**POUR NE PAS  
OUBLIER**



MON

ENFANT

DIFFÉ-

est

RENT



VIE(s) DE FAMILLE

GUIDE



### Le plan Handicap de la Chapelle-sur Erdre

#### Une ville accessible, solidaire et conviviale

L'accessibilité aux activités quelles qu'elles soient, est un axe majeur du *Plan Handicap*. La ville s'est ainsi dotée d'un vaste plan d'actions et d'un *Projet Educatif Local* visant notamment à favoriser l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap.



La mise en oeuvre de ce premier plan prend en compte :

- la création d'une Commission Communale Accessibilité, avec pour but d'examiner les conditions de vie des personnes porteuses de handicap et d'être force de propositions,
- la signature d'une charte avec les associations de personnes handicapées et les représentants d'usagers dans l'objectif de rendre cohérentes les actions menées par les différentes directions de la Ville.

|> **PLAN ET CHARTE HANDICAP** à retrouver dans leur intégralité sur [www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)



## À SAVOIR

## La Charte Handicap // extraits

**Enfance, éducation, intégration scolaire**

- accueillir les enfants et les jeunes présentant des handicaps dans les structures scolaires et périscolaires, de loisirs et de petite enfance,
- sensibiliser les enfants au handicap à travers l'animation en vue de les rendre acteurs et solidaires du handicap.

**Aide à la personne**

- renforcer l'accès aux droits légaux et l'aide à la personne,
- proposer un soutien aux familles dans leurs démarches administratives auprès des différents organismes et leur octroyer des aides financières ponctuelles par l'intermédiaire du C.C.A.S.

**Loisirs, culture, sports**

- soutenir financièrement les projets des actions associatives,
- sensibiliser les responsables de structures de loisirs, sportives, et culturelles au développement de la mixité entre personnes valides et personnes handicapées.

 **S'informer**

*Vous souhaitez avoir des informations sur les difficultés de développement et/ou le handicap supposé ou confirmé de votre enfant ?*

Pour les enfants jusqu'à 6 ans, les équipes du C.A.M.S.P (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) peuvent vous y aider :

**Coordonnées**

📍 C.A.M.S.P  
22 rue Robert Douineau  
44230 Saint-Sébastien  
sur Loire

**Téléphone**

☎ 02 51 71 04 04

**POUR UN DÉFICIT AUDITIF**  
**Coordonnées**

📍 C.A.M.S.P  
CHU de Nantes, Place Alexis  
Ricordeau 44000 Nantes

**Téléphone**

☎ 02 40 08 34 50





*Vous souhaitez mieux appréhender l'ensemble des situations que vous rencontrez ou que aurez à vivre ?*



#### Coordonnées

📍 Médecin-pédiatre de la PMI  
(Protection Maternelle Infantile)  
Espace Méridis  
2 rue Martin Luther King

#### Téléphone

☎ 02 40 29 75 57

#### Horaires d'ouverture

🕒 Mardi de 9h à 12h15 et  
de 14h à 17h15  
Mercred + vendr. 9h à 12h15.  
Tél. en dehors des heures  
d'ouverture > ☎ 02 40 29 75 57  
pour obtenir une consultation  
à domicile ou rue René Cassin.

#### Coordonnées

📍 C.C.A.S  
Service Pôle et Solidarités  
12 rue François Clouet  
44240 La Chapelle-sur-  
Erdre

#### Téléphone

☎ 02 51 81 87 20

#### Mail

mission.handicap@  
lachapellesurerdre.fr

#### Horaires d'ouverture public

🕒 9h30 à 12h30 et  
de 14h à 17h30 sauf le  
mardi (10h)

## À SAVOIR

*Loi du 11 février 2005*

La loi pour **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005** apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées :

Parmi les grandes avancées :

- **le droit à compensation** > la prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animalière, aménagement du logement ou du véhicule en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée.
- **la scolarité** > la loi Handicap reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile
- **l'accessibilité** > la loi Handicap définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans.
- les **MDPH** > la loi Handicap crée les *Maisons Départementales des Personnes Handicapées*. Elles exercent dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.



## Accueillir, éduquer et accompagner

Les lieux d'accueil municipaux à la Chapelle-sur-Erdre :

- les établissements d'accueil Petite Enfance peuvent accueillir votre enfant pendant la journée.

Selon son degré de handicap et vos attentes, vous pourrez choisir entre :

- > un accueil occasionnel en halte-garderie,
- > un accueil régulier en multi-accueil,

- l'accueil de loisirs - le mercredi

Un renfort en encadrement est mis en place pour faciliter le lien entre les enfants et adapter leur accompagnement.

EN SAVOIR |+| > p. 27

## La Maison Départementale des personnes Handicapées

Le lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes porteuses de handicap et de leur entourage

### Coordonnées

📍 MDPH de Loire Atlantique  
Au rond-point du Forum d'Orvault  
300 route de Vannes BP 10147  
44701 Orvault Cedex 1

### Téléphone

☎ N° vert gratuit 0 800 404 144  
Tel // 02 28 09 40 50  
Fax // 02 28 09 40 51

### Mail

@ [accueil.mdp@loireatlantique.fr](mailto:accueil.mdp@loireatlantique.fr)



**Coordonnées  
SERVICE SCOLAIRE**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 23

**Horaires d'ouverture  
au public**

🕒 du lundi au vend.  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30



## Se former

### En milieu ordinaire

> Inscription en mairie au service scolaire

Rencontrez le directeur de l'école suffisamment longtemps avant la rentrée scolaire car plusieurs rencontres sont souvent nécessaires pour que votre enfant puisse, à son arrivée, trouver un environnement scolaire adapté à ses difficultés.

**EN SAVOIR |+** > p. 20 et p.30

### Les établissements de l'éducation spéciale

L'orientation vers ces établissements relève exclusivement d'une décision de la *C.D.A.P.H (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)* au sein de la M.D.P.H.

Pour information, sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre, sont présents :

- un **I.E.M** (*Institut d'Éducation Motrice*) La Buissonnière,
- une **C.L.I.S** (*Classe pour l'inclusion scolaire*) au sein de l'école Robert Doisneau,
- une **U.L.I.S** (*Unité localisée pour l'Inclusion scolaire*) au sein du Collège le Grand Beauregard,
- une **U.L.I.S** au sein du Collège de la Coutancière.

## À SAVOIR

### CONSEILS > *À l'école*

#### **Le Projet Personnalisé de scolarisation**

La *loi du 11 février 2005* reconnaît aux enfants qui ont des besoins spécifiques le droit de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Le Projet Personnalisé de scolarisation (PPS) coordonne le déroulement de la scolarité et l'ensemble des actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales, qui viennent compléter la formation scolaire et sont nécessaires pour assurer la cohérence et la continuité du parcours scolaire.

## Se divertir, se cultiver, pratiquer un sport

### • Activités sportives

À la Chapelle-sur-Erdre

> Contactez la coordinatrice de la mission handicap au

📍 CCAS-Pôle Solidarités

Rue François Clouet | 44240 La Chapelle-sur-Erdre

☎ 02 51 81 87 60

@ mission.handicap@lachapellesurerdre.fr

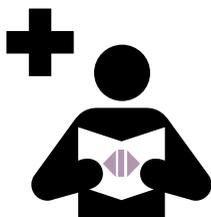
> L'**O.M.S** (*Office Municipal des Sports*) recense les clubs et les associations susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Pour tout renseignement : ☎ 02.51.81.87.22



Ci-dessous, 2 clubs ayant déjà mis en place des cours de sport adapté :

Nom	L'Ancre 	Le Judo 
Adresse	Base nautique de L'ANCRE La Grimaudière	Gymnase de la Coutancière
Téléphone	02 40 29 71 62	09 50 97 53 41 (avec répondeur)
Mail	aso.ancre@neuf.fr	president@ accjudojitsu.org ou communication@ accjudojitsu.org
Site	www.ancrecn.free.fr	www.accjudojistu.org



N'hésitez pas à consulter le **Guide des Solidarités** ainsi que le **Guide des Associations** à disposition dans les accueils municipaux de la Ville.

En dehors de la Chapelle-sur-Erdre

> T'Cap

La ville de La Chapelle-sur-Erdre fait partie du conseil collégial de T'Cap, instance de réflexion sur la région nantaise à l'accès au sport, aux loisirs et aux vacances tous ensemble.

T'Cap, c'est aussi un site internet ressource :

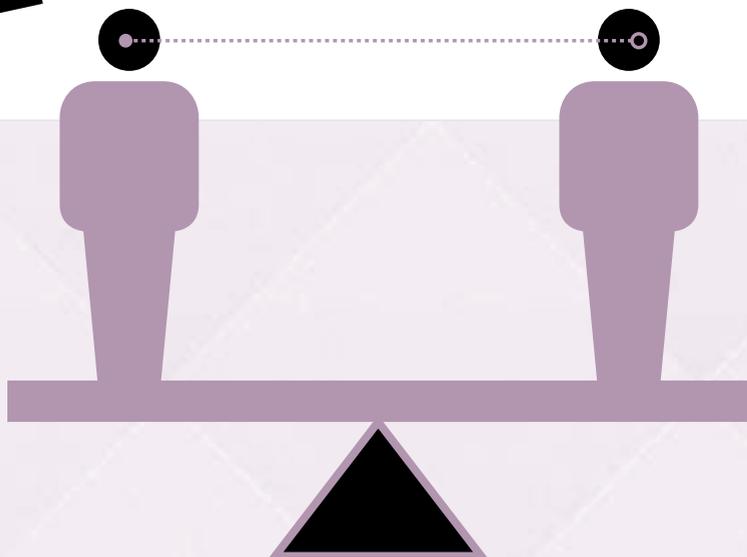
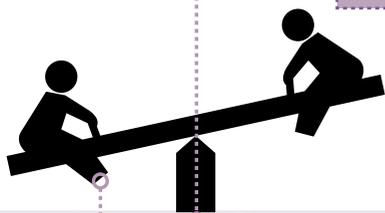
>> <http://www.tcap-loisirs.info>

### À SAVOIR *Handi'Chap*

Manifestation sportive qui se déroule tous les 2 ans à La Chapelle-sur-Erdre, initiée par l'O.M.S en vue de faire rencontrer des personnes valides et porteuses de handicap autour d'activités sportives sur de multiples lieux municipaux de la Ville.

>> <http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/>

>> <http://handichap.over-blog.org>



## • Activités de loisirs en mixité, jeunes en situation de handicap et valides

### > Un Copain Comme les Autres (UCCLA)

L'association cantonale organise diverses activités rassemblant des enfants et adolescents porteurs de handicap et valides autour :

- du sport (sport adapté, escalade, voile...),
- d'activités artistiques (danse, théâtre, poterie...),
- de travaux manuels (jardinage, mosaïque,...),
- de découvertes (promenade avec les ânes, sorties nature).

Les inscriptions se font à l'année.

Les activités ont lieu le mercredi après-midi, le samedi ou le dimanche.

☎ Pour tout renseignement : 02.51.12.31.52.

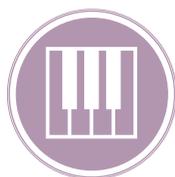


### > Ciné ma différence

Au Cinéville de St-Sébastien sur Loire, des séances de cinéma conviviales et spécialement aménagées permettent aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs amis, de pouvoir aller au cinéma avec des spectateurs sans handicap.

☎ 06.30.64.53.73

@ [www.cinemadifference.com](http://www.cinemadifference.com)



### > Musicap

Ateliers animés par un enseignant de l'école de musique (AMEG) et une musicothérapeute : chant, percussions, improvisations, découverte des sons et des instruments

☎ Pour tout renseignement // AMEG : 02 40 29 72 94

**À SAVOIR**

*Aide à l'accès aux loisirs*

Aide à l'accès aux loisirs pour les enfants chapelains en situation de handicap. Cette aide est destinée à faciliter l'inscription des jeunes et adultes en situation de handicap auprès des associations chapelaines en allouant de manière systématique une somme forfaitaire et ce, sans conditions de ressources.

Mission Handicap : 📞 02 51 81 87 20

@ mission.handicap@lachapellesureudre.fr

EN SAVOIR | + | : p.80 Le dispositif "Accès aux loisirs pour tous".





DÉ-



COUVRIR



VIE(s) DE FAMILLE

GUIDE

## Coordonnées CAPELLIA

📍 Chemin de Roche  
Blanche 44240 La  
Chapelle-sur-Erdre

## Téléphone

☎ 02 40 72 97 58  
(billetterie)

## Horaires d'ouverture au public

🕒 du mardi au  
vendredi de 14h à  
18h et le samedi de  
9h30 à 12h30.

## Site internet

@ [www.capellia.fr](http://www.capellia.fr)

## Facebook

[www.facebook.com/CAPELLIA-LaChapellesurErdre](https://www.facebook.com/CAPELLIA-LaChapellesurErdre)

## Twitter

<https://twitter.com/capellia>



## La culture



### L'ESPACE CULTUREL CAPELLIA

#### • Spectacles et concerts

En plus des spectacles tout public, l'Espace Culturel Capellia programme des spectacles et des manifestations destinées au jeune public, à voir en famille ou sur le temps scolaire.

#### • Atelier théâtre

Pour les enfants, des ateliers de formation ouverts aux jeunes de 9 à 16 ans désirant découvrir le théâtre sont proposés en partenariat avec des comédiennes professionnelles. Ces ateliers ont lieu le mercredi à Capellia.

#### Inscription

• Atelier des 9-11 ans  
15h30 à 17h et  
de 17h à 18h30.

• Atelier des 11-16 ans  
13h45 à 15h15

Un spectacle présentant le travail de l'année est organisé en juin.

#### • Le Pôle musical

Il se situe près de Capellia, il rassemble :

> **un pôle d'enseignement** : dix studios d'apprentissage et trois salles de pratiques collectives qu'utilisera l'A.M.E.G (*École de musique associative*)

> **un pôle de musiques actuelles** : avec deux salles de répétitions utilisées par les groupes amateurs qui répètent actuellement au J.A.M ainsi qu'un studio de percussions.

#### • Le Ciné-club

La Chapelle-sur-Erdre dispose d'un cinéclub géré par l'association A.M.I.E. (Atelier Mémoire et Image de l'Erdre), avec l'aide de l'O.M.C.R.I. et en partenariat avec la Ville.



De septembre à mars, des films tous publics, sur support vidéo, sont diffusés le vendredi soir ou le dimanche après-midi dans la salle *André Malraux* de l'Espace culturel Capellia. L'ouverture des portes se fait une demi-heure avant la projection.

### Tarifs

Les séances sont exclusivement réservées aux adhérents munis de leur carte Ciné-club. La carte d'adhésion est délivrée à chaque séance.

- 3 € par mois
- 27 € par an pour les neuf séances,
- demi-tarif pour les moins de 14 ans et les demandeurs d'emploi.

**Renseignements** > 📞 02 40 29 78 32



### Concerts

Sanctuaire chapelain des musiques dites « amplifiées » né de l'initiative de jeunes Chapelains (JAM = Jeunes Artistes de Mazaire), le lieu se veut ouvert et accueillant. Le JAM programme des concerts de groupes professionnels, des plateaux amateurs de trois groupes locaux et des scènes ouvertes où les groupes amateurs peuvent faire leur première expérience. La capacité de la salle est de 200 personnes.

### Studios de répétition

Les jeunes talents locaux peuvent s'entraîner dans le studio de répétition insonorisé et équipé. Une batterie complète, un ampli basse, deux amplis guitare, deux micros chant, une table de mixage, un système de diffusion amplifié sont à disposition.

### Inscription au SERVICE JEUNESSE

↳ 15 rue Jean Jaurès

#### Téléphone

☎ 02 51 81 87 23

#### Horaires d'ouverture au public

🕒 du lundi au vend.  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

#### Site internet

@ www.lejam.fr



#### Facebook

http://www.facebook.

com/LEJAMLa-  
ChapellesurErdre



#### Twitter

https://twitter.com/  
LeJam44240

Le JAM est à disposition des jeunes artistes par créneaux de :

- 4 heures  
du lundi au jeudi // de 10h à 2h
- 3 heures  
du vendredi au dimanche // 8h à 2h

### Ateliers et stages

Le JAM propose également des ateliers et des stages aux jeunes âgés de 12 à 18 ans souhaitant découvrir et approfondir leurs pratiques instrumentales en musiques actuelles.

- hors vacances scolaires :  
le mardi de 18h30 à 21h30.
- pendant les vacances scolaires, des stages sont mis en place ponctuellement.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Coordonnées

📍 Place Dominique  
Savelli 44240 La  
Chapelle-sur-Erdre

#### Téléphone

☎ 02 40 77 89 91

#### Mail

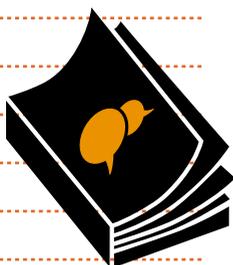
@ bibliotheque@  
lachapellesurerdre.fr

La Bibliothèque Municipale est un équipement ouvert à tous. On peut venir y lire la presse, consulter un ouvrage, raconter une histoire à ses enfants, sans obligation d'inscription.

La Bibliothèque Municipale propose également de nombreuses **animations** :

- *PARL'IMAGE* : des passionnés exposent leurs photos ou dessins,
- *Le rendez-vous des conteurs* : programmation annuelle de conte à destination des tout petits et à partir de 4 ans,
- *Le prix des lecteurs chapelains* : ce prix récompense un roman francophone, le jury est composé d'usagers,
- *Le Printemps des Poètes*,
- *Les énigmes des jeunes eurolecteurs* : un jeu destiné aux plus jeunes dont les réponses se trouvent dans les romans.

Elle dispose également d'un espace dédié au développement durable.





## L'accueil de loisirs

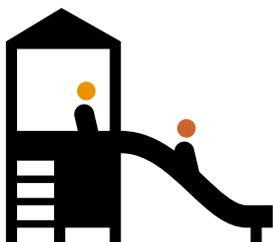
Les centres d'accueils de loisirs ont une portée pédagogique. L'équipe amène les enfants à s'investir dans des projets pour apprendre. La mixité entre les enfants porteurs de handicap et les autres y est fréquente afin de contribuer ensemble à l'éducation à la différence.

> **EN SAVOIR |+** sur le handicap. RDV p. 85

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, la Ville propose aux parents d'inscrire leurs enfants aux accueils de loisirs municipaux.

*Les périodes d'inscription sont communiquées sur le site Internet de la Ville, par affichage, dans la presse et dans la lettre d'information Cap Juniors distribuée aux écoliers chapelains à chaque rentrée de vacances.*

L'ACCUEIL DE LOISIRS	Les 3-5 ans	Les 6-11 ans	Les 12-17 ans
Adresse	Service Petite Enfance 34 rue du Plessis	Service Jeunesse 15 rue Jean Jaurès	Service Jeunesse 15 rue Jean Jaurès
Téléphone	02 40 29 73 36	02 51 81 87 23	02 51 81 87 23
Horaires d'ouverture du Service	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30	du lundi au vend. de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30	du lundi au vend. de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
Lieu de l'accueil	3 rue de La Blanchetière (école matern.) 44240	Château de l'Hôpital Quartier Gesvrine 44240	Salle Balavoine rue de la Rivière Quartier La Source 44240
HORAIRES de l'accueil	le mercredi et pendant les vacances de 8h à 18h30	le mercredi et pendant les vacances de 8h à 18h30	les matins de 10h30-12h les après-midis de 14h30-17h30 les soirées jusqu'à 22h30



> Pour les 3-5 ans

Situé dans les locaux de l'école maternelle de La Blanchetière, l'accueil de loisirs est ouvert durant les périodes scolaires pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe d'animateurs qui leur proposent des jeux libres, des promenades, des jeux en extérieur, un déjeuner et un goûter, un temps de repos, des animations diverses et des discussions.



> Pour les 6-11 ans

Les 6-11 ans disposent de leur structure d'accueil. Les enfants sont accueillis dans le cadre du Château de l'Hôpital.



> Pour les 12-17 ans

Pendant les vacances et les mercredis, l'accueil de loisirs s'installe à la salle Balavoine. Proche du terrain multi-sport, cette salle est le cadre d'animations intérieures et extérieures et le lieu de rendez-vous des activités du service jeunesse pendant les vacances.

**Des rendez-vous sportifs :** animations des terrains multi-sports, tournois de foot en salle, animations régulières sur skatepark.

**Les activités vacances :** des moments d'échanges conviviaux autour d'animations culturelles, sportives manuelles ou de loisirs, mais aussi de soirées, stages et de bivouacs.

**Coordonnées**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Téléphone**

📞 02 51 81 87 23



**Horaires d'ouverture  
HORS VACANCES  
SCOLAIRES**

- mardi 16h à 18h,
- mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

**VACANCE SCOLAIRES**  
du lundi au vendredi  
de 14h30 à 17h30.

## Le P.I.J (Point Information Jeunesse)

Le P.I.J s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes. Il apporte les réponses à vos questions : scolarité, orientation, emplois, formations, petites annonces, soutien aux projets, loisirs, culture...

> EN SAVOIR |+| RDV p. 60



**Coordonnées**

📍 15 rue Jean Jaurès

**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 23

**Horaires d'ouverture  
HORS VACANCES  
SCOLAIRES**

- du mardi au vendr.  
16h30-18h30,
- le mercredi  
de 10h à 12h30 et  
de 16h30 à 18h30
- le samedi  
de 10h à 12h30 et  
de 14h à 17h30.

**EN VACANCES  
SCOLAIRES**

- du lundi au vendr.  
16h30-18h30,
- le mercredi de  
10h à 12h30 et  
de 16h30 à 18h30.

**Coordonnées****SERVICE DES SPORTS**

📍 15 rue Jean Jaurès

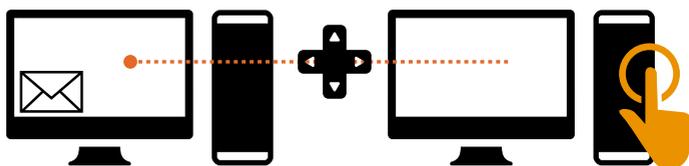
**Téléphone**

☎ 02 51 81 87 22

**L'espace multimédia  
pour tous publics**

L'espace multimédia propose un accès libre à internet, à des ateliers d'apprentissage et aux consoles de jeux et jeux vidéos. L'adhésion à l'espace multimédia comprend l'adhésion à la Bibliothèque Municipale.

> EN SAVOIR |+| RDV p. 85

**École municipale du sport**

Pour répondre au mieux aux besoins des chapelains en matière de sport, la Ville travaille en étroite liaison avec l'ensemble des associations sportives locales regroupées au sein de *l'Office Municipal des Sports* (O.M.S.).

> Pour les 6-7 ans

Son objectif est de permettre aux très jeunes d'appréhender la pratique sportive sans pour autant déjà s'engager dans un club. Pendant un an, ils suivront une sensibilisation généraliste au sport (prise de conscience du corps et coordination gestuelle, évolution au sein d'un groupe via des jeux collectifs, découverte d'environnements et de sensations nouvelles).

Les enfants entrant en classe de C.P. et de CE1 peuvent s'inscrire à la découverte du sport.

>> **L'OMS / L'Office Municipal des Sports**

📍 La Coutancière ☎ 02 40 37 99 04

@ <http://www.oms-chapelle-sur-erdre.org/>

Il permet aux sportifs de connaître l'actualité de leur club, les disciplines et les associations présentes à La Chapelle-sur-Erdre, les équipements sportifs.



## Skatepark

Situé prêt du J.A.M, avenue des Noiries, le skatepark est en libre accès. Des animations régulières ont lieu d'avril à août pour permettre aux riders de montrer leur talent.

*L'Office Municipal de la culture  
et des relations internationales*

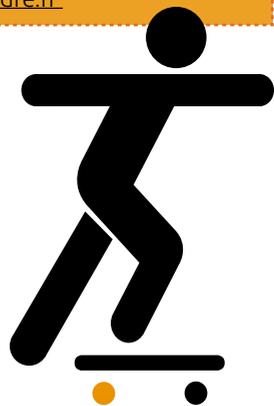
### À SAVOIR

L'**O.M.C.R.I** rassemble actuellement une quarantaine d'associations chapelaines. Depuis sa création, il s'efforce de promouvoir, en liaison étroite avec la Ville, des manifestations artistiques et conviviales: des expositions (photos, peintures, sculptures, mosaïques), des concerts (reggae, bitibak, world blues), des spectacles (cinéma, théâtre, conte...), des conférences-débats, des soirées avec restauration typique et des animations diverses...

>> <http://blogdelomcri.bloguez.com/>



Et encore plus d'activités dans les associations chapelaines ! Consultez le **guide des associations**, accessible sur [www.lachapellesurordre.fr](http://www.lachapellesurordre.fr).



## Les animations ponctuelles

### | Radio FMR

Pendant une semaine au printemps, les jeunes disposent d'une onde radio sur laquelle ils émettent. Cette radio permet d'accompagner et favoriser l'expression des jeunes.

#### Coordonnées SERVICE JEUNESSE

📍 15 rue Jean Jaurès

#### Téléphone

☎ 02 51 81 87 23

### | Cap Décou'verte

Cet événement qui se déroule chaque année donne la possibilité aux enfants de 6 à 15 ans de découvrir des activités qu'ils décideront peut-être de pratiquer à la rentrée prochaine.

#### Coordonnées

☎ PEL : 02 51 81 87 55



### | Festiv'ID

Une éco-manifestation gratuite et conviviale destinée aux initiatives des jeunes. Un village d'animations et des concerts pour découvrir et promouvoir des actions menées par les jeunes.

### | Urban Culture

Manifestation biennale qui se déroule l'été, c'est une journée festive autour des sports et cultures urbaines. (skate, BMX, street basket, foot de rue, ateliers graph, ateliers MAO...) Objectif : accompagner et favoriser l'expression des jeunes.

### | Musi'cap

EN SAVOIR | + | p.92



**Coordonnées  
PÔLE CULTURE**

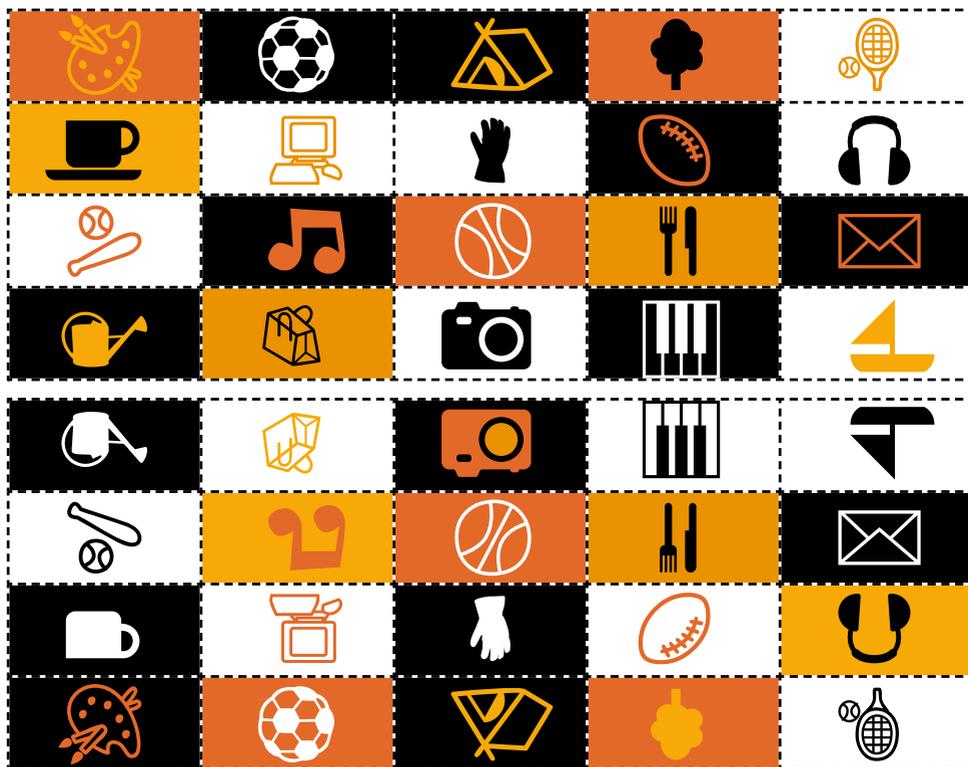
**Téléphone**  
02 40 72 09 01

**| La Ville aux enfants**

En partenariat avec l'Association des Commerçants du Centre Ville (A3C), une journée destinée aux enfants de 3 à 12 ans est organisée chaque année le dernier samedi de septembre. De nombreuses attractions et animations sont proposées en centre ville.

**| Noël au centre ville**

Un marché de Noël traditionnel et solidaire s'installe chaque année en centre ville, à la mi-décembre. Le temps d'un week-end, les enfants profitent de tours de manège, de la venue du Père Noël et de mini spectacles programmés à leur intention.



DÉ- se



PLACER

RESPECTANT

tout en

L'ENVIRON-  
NEMENT



VIE(s) DE FAMILLE

GUIDE

## Inscription SERVICE SCOLAIRE

📍 15 rue Jean Jaurès

## Téléphone

☎ 02 51 81 87 18

## Horaires d'ouverture au public

🕒 du lundi au vend.  
de 8h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

## Les transports scolaires

Les transports scolaires relèvent de la compétence de Nantes Métropole qui délègue l'exploitation à la SEMITAN.

Pratiques, écologiques, économiques, les transports scolaires se mettent au service des petits Chapelains pour leur permettre de rejoindre tous les jours de la semaine leur groupe scolaire. Sur la commune, trois circuits sont ainsi à disposition des élèves à partir de septembre, en complément du dispositif régulier des transports en commun. Tout ceci sous l'oeil vigilant d'un accompagnateur chargé de veiller à leur sécurité, pour les enfant des écoles primaires.

Pour emprunter les transports scolaires, votre enfant doit être inscrit au préalable auprès du service Vie Scolaire et posséder un titre de transport en règle composé :

- du justificatif d'inscription fourni par le service Vie Scolaire,
  - de son abonnement mensuel ou annuel (inscription obligatoire auprès de la TAN avant le 31 juillet pour le pass annuel).
- Depuis juillet 2006, les élèves boursiers et les familles nombreuses bénéficient de tarifs réduits (-20 à -60%). Inscription scolaire obligatoire auprès du service Vie Scolaire mi-juin pour la rentrée scolaire à venir. Au-delà de la période d'inscription, les enfants sont affectés sur les circuits en fonction des places disponibles.

## Enfants de moins de 3 ans

Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 3 ans peuvent être inscrits aux transports scolaires, dès la rentrée de septembre, à la condition qu'ils aient 3 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Les enfants nés après le 1er janvier de l'année scolaire en cours ne pourront être inscrits aux transports scolaires qu'à la date anniversaire de leurs 3 ans. Ils doivent être accompagnés d'un adulte au départ et à l'arrivée.



## > Soyons vigilants

### Civisme aux abords des écoles

Pour la sécurité de vos enfants, ne stationnez pas sur les zones réservées aux cars délimitées aux abords des écoles et du collège, même pour quelques minutes.

Idem pour les places handicapées.

## Aménagement des circuits, modification ou création d'arrêt

Nantes Métropole détermine la politique en matière de transports scolaires et associe les communes pour proposer des adaptations concernant les arrêts, les itinéraires et les horaires. Toute demande doit être adressée, avant fin mars pour une éventuelle application à la rentrée scolaire suivante, auprès du service Vie Scolaire, qui transmettra pour étude à Nantes Métropole lors de la commission des transports scolaires de juin.

## Les transports doux

Le vélo est un moyen parfaitement adapté aux trajets courts. Il permettra aussi de rejoindre les quatre gares de tram-train, celles-ci étant équipées de parcs à vélos sécurisés.

### Association "Place au Vélo"

## À SAVOIR

L'association "Place au Vélo" rassemble et défend les usagers de la bicyclette de l'agglomération nantaise. Elle participe également aux réflexions concernant les aménagements urbains pour la sécurité des cyclistes. Antenne de La Chapelle-sur-Erdre  
> ☎ 02 51 12 32 09

## Les transports en commun

### • le chronobus

De l'arrêt « *Bout des Pavés* » à « *La Coutancière* » ou « *Les Perrières* » (terminus en alternance), la ligne 86 propose des passages toutes les 10 minutes aux heures de pointe. Grâce à des aménagements, cette ligne place le centre de La Chapelle-sur-Erdre à 20 minutes du tramway, arrêt Recteur Schmitt (ligne 2).



### • la ligne 96

Elle assure la liaison entre *Beauséjour* (Nantes) et *l'Aulnay* (La Chapelle-sur-Erdre).

### • la ligne 23 / Lila

La ligne 23 dessert l'ouest de la commune, elle dispose de deux arrêts : *Le Gray* (les usagers de l'agglomération devront s'acquitter d'un titre TAN) et celui de *la Gergaudière* (où les usagers devront s'acquitter d'un titre **Lila** sauf les scolaires, qui devront être munis d'un titre de transport TAN) et elle rejoint la ligne 2 du tramway à *l'arrêt Cardo*.



### > CONSEILS

#### La carte TEMPO

Afin de permettre l'accès aux transports, le Pôle Solidarités = C.C.A.S. délivre gratuitement la carte « *Tempo* » aux personnes remplissant certaines conditions.

EN SAVOIR |+| p. 79

« Obtenir des aides »  
Aide au transport

### • les renforts Est, Nord, et Ouest

Ces trois dispositifs complémentaires existent pour mieux répondre aux attentes de chacun. Ils desservent l'est, le nord et l'ouest de la commune aux heures de pointe.

### • Proxitan

Le transport à mobilité réduite est un service destiné aux personnes de tout âge, titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum, délivrée par la maison départementale des personnes handicapées.

**Réservation** > ☎ 02 51 81 78 78

**Horaires d'ouverture du service** >

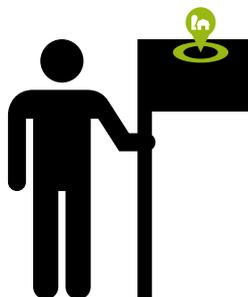
🕒 du lundi au vendredi de 8h15 à 16h00

### • le réseau Lila

Le réseau de transport du Conseil général propose 45 lignes régulières desservant les communes du département. Une liaison – passant par La Chapelle-sur-Erdre – est assurée entre Nantes et Châteaubriant.

Les horaires sont à retirer à l'Hôtel de Ville ou consultables sur le site du Conseil général > [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

Des carnets de 10 tickets, des abonnements mensuels et des pass annuels sont également proposés en plus des tickets à l'unité. > ☎ « Allo Lila » : 0825 087 156



## Boutique S.N.C.F

📍 14 rue Olivier de  
Sesmaisons

*Délivre tous billets pour  
toutes destinations,  
cartes de réduction,  
d'abonnement. Assure les  
services « train + hôtel »*

## Téléphone

☎ 36 35

## Horaires d'ouverture au public

🕒 du lundi au vend.  
de 10h à 19h et  
le samedi de 08h50  
à 13h50

## Le Tram-train

En 2013, le nouveau mode de transport reliant Nantes à Châteaubriant proposera quatre arrêts à La Chapelle-sur-Erdre avec une fréquence d'un tram-train toutes les 30 minutes. D'une contenance de 250 passagers, le tram-train combinera le confort du tramway et la vitesse du TER en dehors des zones d'agglomération.

Des abris sécurisés pour les vélos permettront aux usagers de rejoindre les gares en utilisant les déplacements doux.

## À SAVOIR

### Plans, horaires, infos

#### CONSEILS

#### Question d'horaires

Les horaires sont disponibles dans les accueils municipaux et téléchargeables sur le site internet de la Ville.

> [www.lachapellesurerdre.fr](http://www.lachapellesurerdre.fr)

Attention : Depuis le début de l'année scolaire 2009-2010, certains collégiens doivent emprunter un bus différent à l'aller et au retour.

#### Tracer sa route

Les plans des lignes 86 et 96 sont téléchargeables sur le site de la Ville, dans la rubrique « *Cadre de vie* ».

| Renseignements à **Allô TAN!**

☎ au 0 801 444 444,

🕒 du lundi au samedi de 7h15 à 19h.

@ [www.tan.fr](http://www.tan.fr)

# 4

les 4 gares du Tram-Train disposeront de garages à vélo.



et

Pensez au CO-VOITURAGE



# PLAN

Ville de La Chapelle-sur-Erdre



### CENTRE VILLE

- 1 Hôtel de Ville
- 1b Maire Annexe
- 2 Scolaire - Police Municipale
- 3 Salle Jean Jaurès
- 3 Salle de Danse
- 3 Terrain de Tennis
- 4 Salle Saint-Michel
- 5 Maison de la Solidarité
- 6 Ecole privée Saint-Michel
- 7 Maison de la Sécurité Sociale

### LA COUTANCIÈRE

- 8 Collège de la Coutancière
- 9 Gymnase de la Coutancière
- 10 Salle des Arts Martiaux

### BEAUSOLEIL

- 11 Ecole publique Beausoleil
- 12 Stade Robert Mesnard

### MASSIGNÉ

- 13 Stade de Massigné
- 14 Terrain multisports

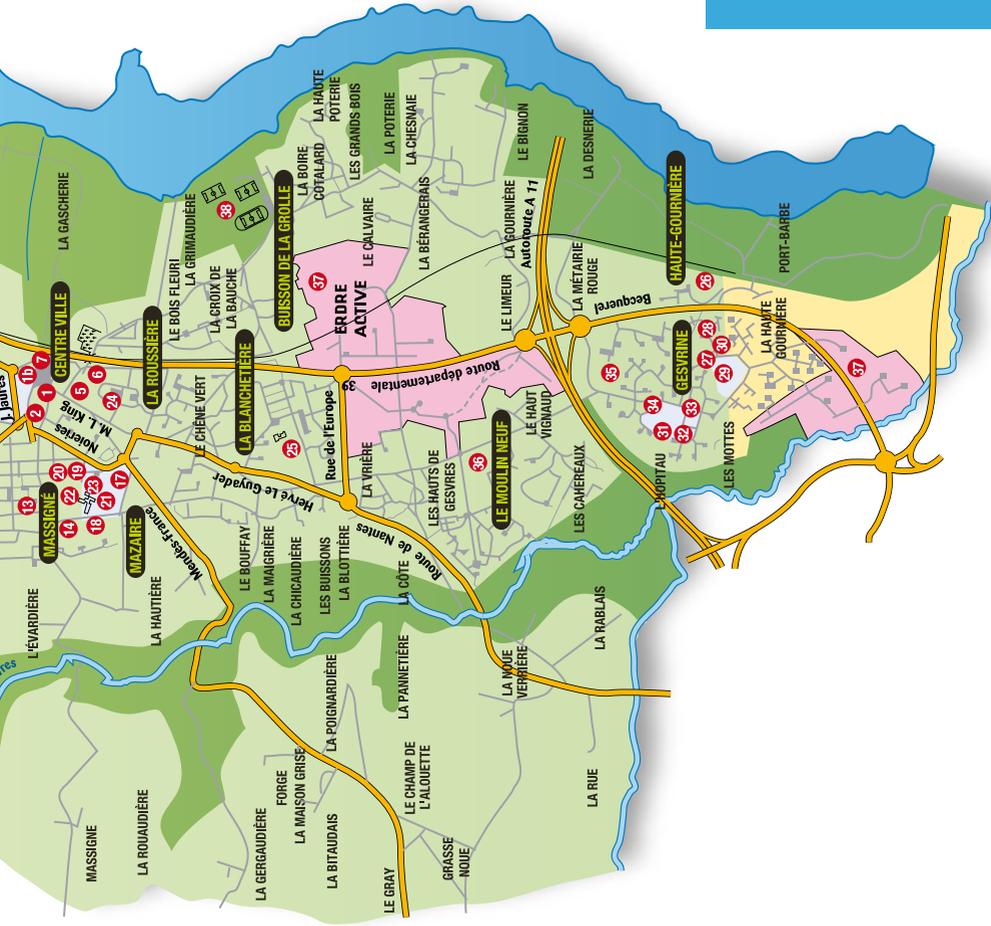
### LA SOURCE

- 15 Multi-Accueil
- 16 Salle Balavoine - Terrain multisports

### MAZAIRE

- 17 Ecole publique de Mazaire

# REPÉRER



- 18 Complexe sportif
- 19 Halte Garderie
- 20 Ecole de Musique
- 21 JAM
- 22 Collège le Grand Beauregard
- 23 Skate-Park
- LA ROUSSIERE**
- 24 Bibliothèque Municipale
- LA BLANCHETIERE**
- 25 Ecole publique La Blanchetière
- HAUTE-GOURMIERE**
- 26 Terrain de football
- GESVRINE**
- 27 Ecole publique R. Doisneau
- 28 Espace Jacques Demy
- 29 Halle Bernard Corneau
- 30 Salle Barbara
- 31 Maison de l'Enfance
- 31 Maison de la Nature
- 32 Château de l'Hôpital
- 33 Maison de quartier
- 34 Terrain multisports
- 35 Terrain de tennis
- LE MOULIN NEUF**
- 36 Espace culturel Capella
- PARC D'ACTIVITES**
- 37
- BUISSON DE LA GROLLE**
- 38 Complexe sportif (athlétisme, football)
- LES FERRIERES**
- 39 Gendarmerie